

messenger

de l'Église orthodoxe russe

N°13 Janvier-février 2009

Le concile local
et l'élection
du patriarche
Cyrille



Mgr Hilarion :
L'avenir de l'Église
orthodoxe russe

L'Église
orthodoxe
en Pologne

messenger

de l'Église orthodoxe russe

Revue orthodoxe d'information et de spiritualité

Le concile local de l'Église orthodoxe russe a élu le 27 janvier 2009 le nouveau patriarche de Moscou et de toute la Russie. Mgr Cyrille a réuni plus des deux tiers des voix des membres du concile – évêques, prêtres, diacres, moines, moniales, hommes et femmes laïcs – en tout 701 personnes venues de pays très divers : Russie, Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan, Moldavie, Estonie, Japon, États-Unis, Chine, Australie, pour n'en citer que quelques-uns. Le diocèse de Chersonèse, qui regroupe les paroisses et monastères du patriarcat de Moscou en France, en Espagne, au Portugal et en Suisse, était représenté au concile, en plus de l'archevêque Innocent, par l'hégoumène Nestor Sirotenko, doyen des paroisses en France, par le hiéromoine Alexandre Siniakov, secrétaire aux relations avec les Églises et la société, et par Madame Ekaterina Anisimova, membre du conseil de la paroisse russe de Zurich. Le diocèse de Chersonèse a été honoré au concile : Mgr Innocent fut l'un des deux archevêques à siéger, aux côtés d'une dizaine de métropolitains, à son présidium.

L'élection du patriarche Cyrille manifeste d'abord l'approbation par le concile local du patriarcat du regretté Alexis II. Ce choix témoigne du désir des membres du concile de poursuivre la mission de l'Église sur la même voie. Le métropolitain Cyrille fut, en effet, l'un des plus proches et des plus dynamiques collaborateurs du patriarche Alexis II. C'est lui qui, depuis vingt ans, sillonne la planète entière pour faire connaître la vie de l'Église orthodoxe et apporter sa contribution à ce qu'il considère comme l'obligation de toutes les communautés chrétiennes : l'annonce de l'Évangile du Christ à toutes les nations et le témoignage de ses valeurs dans les sociétés chrétiennes tentées par la sécularisation.

Le patriarche Cyrille connaît mieux que quiconque dans le patriarcat de Moscou la situation et les défis des chrétiens en Europe. Sa première visite en France date de 1968 ! Au tout début de son ministère ecclésial, Mgr Cyrille a représenté l'Église orthodoxe russe au Conseil œcuménique des Églises à Genève. Le nouveau patriarche est non seulement un habitué des commissions interorthodoxes et interchrétiennes, mais il a aussi une longue et riche expérience du dialogue avec la société civile et le monde non chrétien. Il est notamment l'auteur d'un livre en français qu'il a appelé *L'Évangile et la liberté. Les valeurs de la Tradition dans la société laïque* (Paris : Cerf, 2006). Enfin, Mgr Cyrille est un des initiateurs et le principal inspirateur de la doctrine sociale de l'Église orthodoxe russe qui expose non seulement la vision orthodoxe des problèmes sociaux, familiaux et éthiques, mais aussi la conception des rapports entre l'Église et les États, l'Église et les nations, la foi chrétienne et la science, le christianisme et la culture...

Le nouveau patriarche est bien connu des lecteurs du *Messenger de l'Église orthodoxe russe*. Dans les précédents numéros, nous avons publié plusieurs de ses articles et interviews : *Le dialogue entre les cultures* (n° 2), *L'urgence d'une politique économique juste et équitable* (n° 4), *Sur le statut des diocèses orthodoxes en Europe occidentale* (n° 6), *Le père Paul Florensky et la renaissance spirituelle en Russie* (n° 7), *Les droits de l'homme et la foi* (n° 8), *L'unité est le don le plus précieux de l'Église* (n° 10), *Hommage au métropolitain Nicodème de Leningrad* (n° 11), et enfin *l'Oraison funèbre en l'honneur du patriarche Alexis II* et l'interview *L'Église orthodoxe face à la crise économique* (n° 12). Dans cette livraison, nous vous proposons notamment la traduction française de son premier discours en tant que patriarche, le jour de son intronisation. Il y expose sa conception du ministère patriarcal et de ses priorités.

Actualité 2

- L'intronisation du patriarche Cyrille de Moscou

Dossier :

Le concile local et l'élection du patriarche Cyrille 5

- Le nouveau patriarche et l'avenir de l'Église orthodoxe russe, par Mgr Hilarion (Alfeyev)
- Chronique du concile local, par le père Alexandre Siniakov
- L'élection et l'intronisation des patriarches en Russie avant la période synodale, par V. Kirillin
- Les signes liturgiques distinctifs des patriarches de Moscou, par le père Georges Krylov

Documents 25

- Message du concile local à tous les fidèles de l'Église orthodoxe russe
- Résolution du concile local sur la vie et la mission de l'Église orthodoxe russe
- Discours du patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie à la liturgie d'intronisation

Vie spirituelle 32

- La renaissance du couvent Marthe-et-Marie à Moscou, par N. Tikhontchuk

Orthodoxie en Europe 36

- Le Tomos du patriarche Alexis accordant l'autonomie à l'Église orthodoxe en Estonie (1993)
- L'Église orthodoxe en Pologne, par Mgr Sabba de Varsovie

Revue publiée par le diocèse de Chersonèse du patriarcat de Moscou (26, rue Pécelet – Paris XV^e).

Directeur de la publication : archevêque Innocent de Chersonèse.

Rédacteur en chef : hiéromoine Alexandre Siniakov.

Comité de rédaction : hégoumène Nestor Sirotenko, père Serge Model, Émilie van Taack, Nikita Krivochéine.

© Diocèse de Chersonèse

Église russe

L'intronisation du patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie

Élu primate de l'Église orthodoxe russe lors du concile local le 27 janvier, le nouveau patriarche de Moscou et de toute la Russie, Sa Sainteté Cyrille Ier, a été solennellement intronisé le dimanche 1^{er} février 2009 en la cathédrale Christ-Sauveur de Moscou, en présence de trois cents évêques, ainsi que de très nombreux représentants du clergé orthodoxe, venus de 64 pays. Quelque 5 000 personnes ont assisté à la cérémonie qui a duré près de quatre heures.

Les primats de plusieurs Églises orthodoxes se sont rendus en personne à la célébration : le patriarche Théodore d'Alexandrie, l'archevêque Anastase de Tirana et de toute l'Albanie, le métropolite Sabba de Varsovie et de toute la Pologne, le métropolite Christophe des territoires tchèques et de Slovaquie. Toutes les autres Églises orthodoxes avaient envoyé d'importantes délégations.

L'Église catholique était représentée par le président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, le cardinal Walter Kasper, le secrétaire du Conseil, Mgr Brian Farrell, par Mgr Antonio Mennini, nonce apostolique en Russie, par Mgr Paolo Pezzi, ordinaire de l'archidiocèse de la Mère de Dieu à Moscou, ainsi que par Mgr Ante Josic, attaché de la nonciature.

L'œuvre pontificale Aide à l'Église en Détresse (AED) était représentée par son président, le père Joaquin Alliende, et la communauté Sant-Egidio, par l'évêque Vincenzo Pallia et les professeurs Andrea Riccardi et Adriano Rocucci. Le mouvement

des Focolari avait délégué le père Giancarlo Faletti et M. Sergeï Jarzev. L'université de Fribourg était représentée par son recteur, le père Guido Vergauwen. Une importante délégation était venue d'Allemagne : Mgr Gerhard-Ludwig Müller, archevêque de Ratisbonne et président de la Commission pour l'unité des chrétiens de la Conférence épiscopale allemande, son secrétaire, l'abbé Ralf Heidenrath, ainsi que le directeur de l'Institut oriental de Ratisbonne, Mgr Albert Rauch.

De France sont venus le frère Aloïs et le frère Luc de la communauté de Taizé, le père Hyacinthe Destivelle, directeur du Centre d'études et de la revue *Istina*, et le père Gregor Prichodko, du diocèse

de Pontoise. Une importante délégation du gouvernement français a également assisté à la célébration d'intronisation : le premier ministre était représenté par Monsieur Jean de Boishue, et le ministre de l'intérieur par Monsieur Alexandre Jevkhoff, directeur adjoint du cabinet de Madame Michèle Alliot-Marie, par Monsieur l'ambassadeur Jean-Pierre Guinhut, conseiller diplomatique, et Monsieur David Sénat, conseiller chargé des questions juridiques, judiciaires et des cultes. L'ambassadeur de France à Moscou était également présent.

La liturgie d'intronisation a été célébrée en la cathédrale Christ-Sauveur, en présence du président

[Le patriarche Cyrille reçoit le koukol patriarcal des mains du métropolite Vladimir de Saint-Petersbourg](#)





Sur la chaire patriarcale de la cathédrale Christ-Sauveur de Moscou

de la Fédération de Russie, Monsieur Dimitri Medvedev, et de son épouse, du premier ministre Vladimir Poutine, du président de la République de Moldavie et de son épouse, de Madame Eltsine, épouse du défunt président russe, ainsi que de nombreux représentants de la Douma (le parlement russe) et du corps diplomatique.

* Publiée infra dans la rubrique « Documents ».

Au début de la célébration, le patriarche élu a été revêtu des habits liturgiques épiscopaux ordinaires. La seule différence consistait dans l'imposition solennelle du grand *paraman* – type de scapulaire portant l'image de la Croix du Christ, signe de renonciation suprême à ce monde au nom du service du seul Seigneur.

Au cours de la célébration, deux des plus anciens métropolitains, Mgr Vladimir de Kiev et Mgr Vladimir de Saint-Petersbourg, ont intronisé le patriarche en le faisant asseoir sur sa cathèdre trois fois de suite, avec la triple invocation : « Au nom du Père, amen. Et du Fils, amen. Et du Saint Esprit, amen ! », tandis que tout le clergé et les fidèles chantaient « Axios ! » (en grec : « Il est digne »). Le trône patriarcal de la cathédrale du Christ-Sauveur est le seul objet de l'édifice qui fut épargné lors de la destruction de la cathédrale sur l'ordre de Staline en 1931.

Ensuite, le nouveau patriarche a été revêtu des habits liturgiques propres au ministère patriarcal : la croix pectorale et deux *panaghies* – médaillons avec les icônes du Christ et de la Mère de Dieu. Pour finir, la crosse patriarcale lui a été remise : datant du XV^e siècle et du premier métropolitain de Moscou, Pierre, elle symbolise la continuité de cette charge pastorale, malgré les vicissitudes de l'histoire russe.

Pour conclure, le patriarche Cyrille a prononcé sa première allocution officielle en tant que patriarche*, en soulignant trois points essentiels de son « programme » : l'unité de l'orthodoxie, la formation religieuse des jeunes chrétiens, et le service de l'Église comme témoin actif des valeurs évangéliques dans la société contemporaine.

À l'issue de la divine liturgie, le patriarche de Moscou a reçu les vœux du président Medvedev et des différentes délégations chrétiennes. Avec les vœux du pape Benoît XVI, le cardinal Walter Kasper a transmis au patriarche Cyrille un calice « comme gage du désir de la pleine communion ».

Abbé Gregor Prichodko

Concile local et élection du patriarche Cyrille

Le mardi 27 janvier 2009, le concile local de l'Église orthodoxe russe a élu comme seizième patriarche de Moscou et de toute la Russie le métropolitain Cyrille de Smolensk et de Kaliningrad, président du département des relations extérieures. Le nouveau primat de l'Église orthodoxe russe a été intronisé le dimanche suivant, 1^{er} février 2009.



Le patriarche Cyrille (de son nom civil Vladimir Gundiaev), né le 20 novembre 1946 à Saint-Petersbourg (à l'époque Leningrad), est âgé de 62 ans. Son père, Mikhaïl Gundiaev, était prêtre, et est mort en 1974. Sa mère, Raïssa, qui était professeur d'allemand, est décédée en 1984. Le frère aîné du patriarche, l'archiprêtre Nicolas Gundiaev, est professeur à l'académie de théologie de Saint-Petersbourg et recteur de l'église de la Transfiguration de la même ville. Son grand-père, Basile Gundiaev, également prêtre, fut arrêté à plusieurs reprises pour son activité ecclésiastique et emprisonné pendant un certain temps au camp de Solovki.

Après avoir terminé l'école secondaire, Vladimir Gundiaev travailla pendant trois ans, de 1962 à 1965, comme géologue et cartographe à la direction géologique du Nord-Ouest de la Russie. En 1965, il entra au séminaire de Leningrad, puis à l'académie de théologie où il fut remarqué par le métropolite Nicodème (Rotov).

Le 3 avril 1969, le métropolite Nicodème de Leningrad et Novgorod reçut les vœux monastiques de Vladimir Gundiaev et lui donna le nom de Cyrille, en l'honneur de saint Cyrille, apôtre des Slaves (célébré le 11/24 mai). Le 7 avril 1969, Mgr Nicodème l'ordonna diacre et le 1^{er} juin de la même année, prêtre, comme hiéromoine.

En juin 1970, le père Cyrille soutint un mémoire de maîtrise à l'académie de théologie de Leningrad et y fut recruté comme enseignant en dogmatique et inspecteur-adjoint. Le 30 août 1970, il devint secrétaire particulier du métropolite Nicodème qu'il accompagna dans de nombreux voyages à l'étranger et à travers l'URSS.

Le 12 septembre 1971, le père Cyrille fut élevé au rang d'archimandrite et nommé représentant du patriarcat de Moscou auprès du Conseil œcuménique des Églises à Genève, ainsi que recteur de la paroisse orthodoxe de la ville. Le 26 décembre 1974, l'archimandrite Cyrille fut nommé recteur de l'académie de théologie et du séminaire de Leningrad. Un an et demi plus tard, le 14 mars 1976, il fut ordonné évêque de Vyborg, auxiliaire de la métropole de Leningrad. L'ordination épiscopale, présidée par le métropolite Nicodème, eut lieu à l'église abbatiale de la laure Saint-Alexandre-Nevski. En 1977, Mgr Cyrille fut élevé au rang d'archevêque, et en 1979, il devint membre

de la Commission synodale pour la promotion de l'unité des chrétiens.

En 1984, Mgr Cyrille est nommé archevêque de Smolensk et quitte ses fonctions de recteur de l'académie de Leningrad. À partir d'avril 1989, il devient également ordinaire de Kaliningrad. Le 14 novembre 1989, quelques mois avant la mort du patriarche Pimène, Mgr Cyrille devient président du département des relations extérieures et, de ce fait, membre permanent du Saint-Synode. Le 25 février 1991, il est élevé au rang de métropolite.

À la mort du patriarche Alexis II, le 5 décembre 2008, le métropolite Cyrille est élu le 6 décembre par les membres du Saint-Synode *locum-tenens* du siège patriarcal. Il préside à ce titre les funérailles du défunt patriarche et le concile local électif. Le mardi 27 janvier, les 701 membres du concile, réunis en la cathédrale Christ-Sauveur, l'élisent patriarche de Moscou et de toute la Russie.

Le patriarche Cyrille est l'auteur d'un livre en français – *L'Évangile et la liberté. Les valeurs de la Tradition dans la société laïque*, publié aux Éditions du Cerf, Paris, en 2006 (242 p.). Cet ouvrage contient un entretien de Mgr Cyrille avec le père Hyacinthe Destivelle et le hiéromoine Alexandre Siniakov,

Liste chronologique des patriarches de Moscou et de toute la Russie

Saint Job	1589-1605
Saint Hermogène	1606-1612
Philarète	1619-1633
Josaphat I ^{er}	1634-1640
Joseph	1642-1652
Nikon	1652-1666
Josaphat II	1667-1672
Pitirime	1672-1673
Joachim	1674-1690
Adrien	1690-1700
Saint Tikhon	1917-1925
Serge	1943-1944
Alexis I ^{er}	1945-1970
Pimène	1971-1990
Alexis II	1990-2008
Cyrille	depuis 2009

ainsi que plusieurs articles sur des questions très diverses de la vie de l'Église. Pour présenter ce livre, le métropolite Cyrille s'était rendu à Bruxelles, Paris et Lyon. Mgr Cyrille est venu en France à de nombreuses autres occasions. La dernière fois, en novembre 2007, Mgr Cyrille est venu à Paris pour présenter la traduction française des *Fondements de la doctrine sociale de l'Église orthodoxe russe*, document promulgué par le concile épiscopal de 2000 et publié en français aux Éditions du Cerf. À cette occasion, le métropolite Cyrille avait rencontré le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, partagé un dîner avec une douzaine d'autres évêques catholiques de France au Centre Iстина et donné une conférence au Centre Sèvres, facultés jésuites de Paris, aux côtés du cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, et de Mgr Roland Minnerath, archevêque de Dijon.

Le nouveau patriarche et l'avenir de l'Église orthodoxe russe

Par Mgr Hilarion (Alfeyev)*

L'Église orthodoxe russe a un nouveau patriarche qui, pendant des décennies, fut connu comme métropolite Cyrille. C'est un remarquable pasteur, prédicateur et missionnaire. Pendant plus de vingt ans, il a dirigé le département des relations extérieures du patriarcat de Moscou. Mais ses fonctions ne se réduisaient pas à être un « ministre des affaires étrangères » de l'Église russe. De fait, il avait la responsabilité des rapports entre l'Église et l'État et des contacts entre l'Église et le monde extérieur dans sa diversité.

En Russie et dans les autres pays de l'ex-espace soviétique, le métropolite Cyrille, avant son élection au siège patriarcal, était largement connu et estimé pour son activité ecclésiastique et missionnaire, ainsi que pour ses interventions régulières à la télévision. Pendant quatorze ans, Mgr Cyrille a animé sur la première chaîne de télévision russe l'émission « Parole de pasteur ». En 2008, il participa à un cycle d'émissions, intitulé « Nom de Russie », suivies attentivement par tout le pays. L'idée de ces émissions était de révéler une personnalité qui aurait pu symboliser la Russie et lui servir de modèle. Parmi les douze personnages historiques qui prétendaient au titre se trouvaient Pouchkine,

Récemment, dans un entretien accordé au mensuel catholique français *La Nef* (n° 198, novembre 2008), Mgr Cyrille exprimait ainsi sa vision des relations entre l'Église orthodoxe russe et l'Église catholique en France : « Nos deux Églises savent ce que signifie la sécularisation. Elles ont affronté l'athéisme dans ses manifestations extrêmes. Grâce à cette expérience, elles peuvent apporter au monde d'aujourd'hui un témoignage particulièrement convaincant. Je crois que cette convergence dans l'expérience historique de l'Église orthodoxe russe et de l'Église catholique de France leur offre une occasion unique de travailler et de témoigner ensemble. Il suffirait donc de peu pour que l'Église catholique en France devienne un véritable pont entre l'orthodoxie russe et l'Église catholique dans son ensemble ».

Dostoïevski, Pierre le Grand, Catherine II, Lénine, Staline, Stolypine et Alexandre Nevski. Le métropolite Cyrille était « l'avocat » d'Alexandre Nevski, ce saint prince du XIII^e siècle, qui fut finalement élu comme « Nom de Russie » par un sondage électronique auquel prirent part plus de 50 millions de personnes.

De nombreux sondages furent entrepris à l'approche des élections du patriarche (qui jouirent d'une couverture médiatique sans précédent). Sur un des sites Internet (www.patriarh2009.ru) plus de 700 000 personnes ont répondu à la question « Qui souhaitez-vous voir comme prochain patriarche ? ». Parmi les répondants, 506 000 personnes (soit 70 %) se sont exprimées pour le métropolite Cyrille. Le métropolite a obtenu la même proportion de voix au concile local, où 508 personnes ont voté pour lui sur les 700 qui se sont exprimées (soit environ 72 % des voix). Un tel résultat, sans précédent dans l'histoire de notre Église, témoigne du haut niveau de confiance du clergé et des laïcs pour le nouveau patriarche. Selon des sondages réalisés quelques jours après l'élection, 88 % de la population de la Russie approuve l'élection de Mgr Cyrille comme patriarche.

* Représentant du patriarcat de Moscou près les institutions européennes à Bruxelles et ordinaire des diocèses orthodoxes russes en Autriche et en Hongrie.

Le patriarche Cyrille est bien connu en dehors de la Russie, notamment en Ukraine et en Biélorussie. La majorité absolue des délégués ukrainiens et biélorusses au concile a voté pour lui. Le métropolite Vladimir de Kiev a soutenu ouvertement sa candidature, tandis que le métropolite Philarète de Minsk s'est retiré des élections au profit de Mgr Cyrille. L'élection du métropolite Cyrille comme patriarche a démontré l'unité et la solidarité de l'épiscopat, du clergé, des moines et des laïcs de l'Église russe.

Pendant de longues années, le métropolite Cyrille a représenté l'Église russe en Occident, sillonnant l'Europe et les autres continents, donnant des conférences et participant à diverses rencontres.

Le patriarche Cyrille est bien connu des Français grâce à ses nombreuses visites en France. Récemment, les Éditions du Cerf ont publié un livre du métropolite Cyrille, intitulé *L'Évangile et la liberté. Les valeurs de la Tradition dans la société laïque*, qui comporte un entretien avec lui, ainsi qu'un certain nombre d'articles et de conférences sur des sujets variés.

Unité de l'Église

Quelles tâches principales se présentent au nouveau patriarche ?

Avant tout, le patriarche Cyrille devra prendre soin de garder l'Église russe dans les frontières canoniques qui se sont dessinées au cours de son histoire millénaire. Respectant la souveraineté des États apparus sur le territoire de l'ex-Union soviétique, le patriarche devra veiller à l'unité spirituelle des orthodoxes vivant dans ces pays. Autrement dit, les modifications des frontières politiques ne doivent pas conduire au morcellement du patriarcat de Moscou.

Le patriarche doit prendre soin de l'unité interne de l'Église et empêcher que les divergences entre divers groupes de fidèles ne se transforment en conflits et en schismes. Le patriarche Cyrille a déjà déclaré qu'il ne sera pas un réformateur et qu'il ne cherchera pas à casser les traditions existantes. Grâce à sa longue expérience du ministère ecclésial, il a développé une forte sensibilité de pasteur qui lui sera précieuse pour sentir l'état d'esprit des hommes et ne rien faire qui irait à l'encontre de leurs attentes.

Évangélisation

Par tempérament, le patriarche Cyrille est un missionnaire. L'évangélisation sera le mot-clef de son patriarcat. Il parcourra la Russie et les autres pays pour rencontrer les gens, prêcher, célébrer la liturgie. L'objectif global du nouveau patriarcat sera d'élargir la présence de l'Église à tous les niveaux de la vie de la société. Il s'agit avant tout de la Russie et des pays de la « Rus' historique » (Ukraine et Biélorussie), mais aussi de la position du christianisme dans le reste du monde.

Contrairement à la période soviétique, l'Église aujourd'hui n'est plus persécutée; les églises, les monastères et les écoles théologiques sont à nouveau ouverts. En revanche, la société devient de moins en moins attachée aux principes éthiques. La sécularisation et le consumérisme touchent des couches de plus en plus vastes de la société. Le nouveau patriarche aura le difficile défi de ramener les gens vers l'Église.

Aujourd'hui, en Russie, entre 70 et 80 % de la population se dit appartenir à l'Église orthodoxe. Cependant, la proportion des gens qui vont régulièrement à la liturgie et qui vivent selon les normes éthiques chrétiennes est de plus en plus petite. Le métropolite Cyrille aimait dire que la « norme de la foi » doit devenir la « norme de vie »; devenu patriarche, il exhortera les hommes à rendre leur appartenance au christianisme consciente et non purement nominale.

Le patriarche s'est donné le devoir de faire des valeurs spirituelles et éthiques le principal paradigme de la « Russie historique ». Il cherchera en même temps à aider l'Europe à retrouver ses racines chrétiennes.

Construire des ponts entre l'Église et le monde extérieur dans toute sa diversité, telle sera, certainement, la priorité du nouveau patriarcat. L'expérience que le patriarche Cyrille a acquise pendant les années de sa présidence du département des relations extérieures lui sera ici très utile.

Rapports avec l'État

Dans la sphère des relations entre l'Église et l'État, le patriarche Cyrille poursuivra sans doute la direction de son prédécesseur. Le patriarche Alexis

avait, un moment, qualifié les rapports entre l'Église et l'État en Russie de « proches de l'idéal ». Dès son accession au siège primatial, le patriarche Cyrille a commencé à parler de la « symphonie », en tant que modèle optimal des relations Église-État hérité de Byzance, mais repensé à la lumière du contexte actuel. Ce modèle suppose une non-ingérence mutuelle de l'Église et de l'État dans les domaines respectifs et en même temps une coopération dans les questions de l'éthique sociale.

La symphonie signifie l'accord, la capacité de trouver des points de convergence, de s'entendre sur l'essentiel. Dans la symphonie byzantine, c'est l'empereur qui dirigeait: c'est lui qui imposait ses conditions à l'Église, s'immisçant quelquefois avec grossièreté dans ses affaires internes. Dans la « symphonie » russe contemporaine, il ne doit pas y avoir de directeur, parce que l'Église est séparée de l'État. L'Église n'aura pas de privilèges par rapport aux autres confessions, mais elle doit avoir la possibilité de dire son mot sur la politique en matière de démographie, de l'éthique, de l'éducation et dans beaucoup d'autres domaines.

Les médias et les jeunes

Les rapports entre l'Église et les médias doivent eux aussi atteindre un niveau supérieur. Aujourd'hui, par exemple, l'Église occupe une place très modeste à la télévision russe, une place qui est insignifiante par rapport à son influence dans la société. Le patriarche doit faire le nécessaire pour que la présence de l'Église dans les médias s'élargisse.

Une attention particulière sera accordée à la jeunesse. Aujourd'hui, les jeunes ont plus que jamais besoin d'avoir des guides spirituels. Une des raisons de la progression de la délinquance et du recours aux stupéfiants est le vide spirituel, l'absence de sens de la vie. L'Église peut donner aux jeunes gens une nouvelle raison de vivre et le patriarche mènera pour cela un dialogue actif avec eux.

Dialogue avec les catholiques et les autres chrétiens

Dans le domaine des relations orthodoxes-catholiques, le patriarche Cyrille poursuivra le travail de son prédécesseur, le patriarche Alexis II. Je devine votre question sur la possibilité d'une

Prière eucharistique. Le patriarche Cyrille est entouré du patriarche Théodore d'Alexandrie et du métropolite Christophe de Prague



rencontre entre le patriarche de Moscou et le pape de Rome et voudrais y répondre d'avance. Le patriarche Alexis lui-même n'avait jamais exclu la possibilité d'une telle rencontre. Mais il insistait sur la nécessité de supprimer certains facteurs qui lui font obstacle. Il s'agit, avant tout, de certaines tendances prosélytes de la part de catholiques sur le territoire canonique de l'Église russe, ainsi que de nombreuses violations des droits des fidèles orthodoxes en Ukraine occidentale.

Le patriarche Alexis soulignait souvent que la rencontre avec le pape doit être soigneusement préparée. Elle ne doit pas se réduire à une accolade protocolaire devant les caméras. Si elle est bien préparée, cette rencontre historique signifiera une véritable percée dans les relations bilatérales. Telle est également la position du patriarche Cyrille.

L'objectif, aujourd'hui, n'est pas d'organiser une rencontre entre le pape et le patriarche le plus tôt possible, mais de fixer un vaste programme de collaboration, fondé sur la conviction que les orthodoxes et les catholiques ne sont pas des concurrents, mais des alliés. Nous avons le même devoir missionnaire que nous devons accomplir ensemble et non pas les uns aux dépens des autres. Nous affrontons les mêmes défis et nous pouvons apprendre à les résoudre ensemble. C'est le défi du sécularisme militant, d'un islamisme agressif, ainsi que la grave crise démographique, qui touche de nombreux pays européens.

Le dialogue théologique entre les Églises catholique et orthodoxe continuera à avancer. Nous poursuivons la discussion des questions qui nous divisent, notamment celle de la primauté de l'évêque de Rome. Mais je ne prévois pas de progrès très rapide dans ce dialogue. Les mille ans d'existence séparée font que des points de divergences se sont accumulés. Par ailleurs, la famille des Églises orthodoxes n'a pas la même conception de la primauté dans l'Église universelle. Par exemple, dans l'Église russe, nous ne croyons pas que le patriarche de Constantinople soit doté d'une primauté de juridiction, mais seulement d'une primauté honorifique. Le patriarcat de Constantinople lui-même a tendance à interpréter ses droits d'une façon beaucoup plus large, pensant, par exemple, que toute la diaspora orthodoxe doit relever de sa juridiction.

Les divergences subsisteront entre Moscou et Constantinople, entre Moscou et Rome. Et nous continuerons à en débattre dans le cadre des dialogues et des commissions existantes. Mais nous ne devons pas attendre que toutes les divergences disparaissent. Sans nous focaliser sur ces divergences, nous devons accomplir notre mission chrétienne commune, en défendant et en promouvant ensemble les valeurs de la foi chrétienne.

La collaboration dans la défense des valeurs chrétiennes traditionnelles concerne avant tout les orthodoxes et les catholiques. Malheureusement, nous avons de plus en plus de difficultés à mener un dialogue avec les dénominations protestantes. C'est avec chagrin que nous observons la libéralisation irréversible de l'enseignement moral dans de nombreuses communautés protestantes. Plus elles iront loin sur cette voie, plus le fossé entre les versions traditionnelle et libérale du christianisme sera grand, plus nous aurons du mal à poursuivre le dialogue orthodoxe-protestant.

Contacts avec les religions non chrétiennes

Le dialogue avec les autres religions (islam, judaïsme, bouddhisme) se développera sur le fondement de la conscience des hommes de leur commune responsabilité pour l'avenir de l'humanité, pour l'éducation éthique des futures générations. Il ne doit pas y avoir de syncrétisme ni de confusion entre les religions. En revanche, il faut poursuivre une coopération visant à instaurer une coexistence pacifique des différentes religions, à promouvoir les valeurs spirituelles et morales qui nous sont communes.

En conclusion, j'aimerais dire que l'élection du patriarche Cyrille donnera certainement une nouvelle impulsion à la vie de l'Église en Russie et dans les autres pays de l'ex-espace soviétique, insufflera une nouvelle force aux relations entre chrétiens, aux rapports entre religions et élèvera à un autre niveau les contacts entre le patriarcat de Moscou et le monde extérieur.



La première session du concile

Chronique du concile local électif Par le hiéromoine Alexandre Siniakov*

Le processus électoral du seizième patriarche de Moscou et de toute la Russie commença en réalité le dimanche 25 janvier 2009, lorsque les évêques de l'Église orthodoxe russe se réunirent en concile épiscopal pour désigner trois candidats au siège patriarcal. Sur les 202 évêques que compte aujourd'hui l'Église russe, 198 étaient présents à la cathédrale Christ-Sauveur de Moscou. À l'issue d'un vote secret, les évêques proposèrent les candidats suivants : le métropolite Cyrille de Smolensk (97 voix), le métropolite Clément de Kalouga, chancelier du patriarcat (32 voix), et le métropolite Philarète de Minsk, exarque patriarcal en Biélorussie (16 voix). Les voix restantes se répartirent entre divers autres candidats.

Le concile local de l'Église orthodoxe russe – le premier depuis 1990 et le sixième depuis la création, sous cette forme, de cette institution en 1917 – commença dans la matinée du 27 janvier par la célébration de la divine liturgie dans la

crypte de la cathédrale Christ-Sauveur de Moscou. Les membres du Saint-Synode la présidèrent, entourés de quelques prêtres et diacres, tandis que tous les autres membres du concile – évêques, prêtres, diacres, moines, moniales, laïcs, experts – y participèrent en priant silencieusement. La liturgie fut suivie d'un office des défunts à la mémoire du patriarche Alexis II. Après la liturgie, tous les membres du concile montèrent dans l'église principale et y occupèrent leur place. Les évêques étaient placés au milieu, dans la nef. Autour d'eux étaient disposés les délégués des diocèses par ordre alphabétique.

Le concile s'ouvrit par la procession solennelle, dans la nef de la cathédrale, des évêques revêtus de la *cappa magna* – bleue pour les métropolitains, violette pour les archevêques et les évêques. Le *locum-tenens*, portant l'étole et l'omophore, célébra un office d'intercession. Tout de suite après, il lut la lettre, *gramota*, du concile épiscopal annonçant

* Délégué des moines du diocèse de Chersonèse au concile local de l'Église orthodoxe russe.

la convocation du concile local, et déclara ce dernier ouvert. Comme en 1917, toute l'assemblée chanta alors le symbole de foi.

Le concile procéda ensuite à l'élection de ses organes de travail. Le présidium fut constitué de tous les membres permanents du Saint-Synode, des primats des Églises autonomes (Japon, Estonie, Lettonie, Église russe hors frontières) et de deux archevêques (tous les autres étant métropolitains) : Mgr Innocent de Chersonèse et Mgr Métrophane de Bélaïa Tserkov, chancelier de l'Église orthodoxe d'Ukraine. Le *locum-tenens* étant président *ex officio* du concile, le métropolitain Vladimir de Kiev fut désigné vice-président, et le métropolitain Clément de Kalouga, chancelier du patriarcat, fut désigné secrétaire du concile, assisté d'un prêtre et d'un laïc. La commission de dépouillement des scrutins fut dirigée par le métropolitain Isidore d'Ékatérinodar, président du tribunal ecclésiastique. Elle comportait une douzaine de membres, dont l'archevêque Innocent de Chersonèse. La commission de rédaction fut confiée à l'archevêque Alexandre de Kostroma et comprit également une dizaine de membres.



Ekaterina Anisimova,
déléguée laïque du diocèse de Chersonèse

La constitution des organes de travail fut suivie de la lecture des messages des présidents de Russie et de Moldavie et d'un long rapport du métropolitain Cyrille sur la vie de l'Église depuis le précédent concile local de 1990. Là-dessus, la première séance du concile – la seule à être télédiffusée – se termina, suivie d'un déjeuner dans la crypte de la cathédrale.

La deuxième séance conciliaire commença par une allocution du métropolitain Vladimir de Kiev qui décrivit brièvement les problèmes de l'orthodoxie en Ukraine et fit part de son amitié et de son soutien au métropolitain Cyrille. En réponse, Mgr Cyrille déclara que l'Église orthodoxe en Ukraine illustre par sa vie, sa mission et sa persévérance, l'enseignement apostolique relatif à la force de Dieu qui se manifeste malgré et à travers la faiblesse humaine. Le métropolitain Cyrille proposa ensuite au concile d'étudier la procédure d'élection du patriarche, élaborée par le Saint-Synode et approuvée par le concile des évêques. Cette procédure, dont le texte avait été distribué auparavant aux délégués, prévoyait la possibilité pour le concile local de compléter la liste des trois candidats proposés par le concile épiscopal. L'élection du patriarche se ferait à bulletin secret – le candidat devant obtenir plus de 50 % des voix

exprimées pour être élu au premier tour, autrement, un second tour entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix aurait lieu.

Cette procédure suscita d'assez longues discussions. L'archevêque Théodose de Polotsk (Biélorussie) suggéra de tirer au sort entre trois candidats, comme au concile de 1917-1918. Cette proposition fut critiquée par le métropolitain Valentin d'Orenbourg qui rappela que l'Église n'avait recours au tirage au sort que dans des circonstances très particulières. Mgr Cyrille de Smolensk précisa que la procédure proposée par le Saint-Synode reprenait exactement celle qui avait été utilisée au concile de 1990. De son côté, le métropolitain Hilarion de Donetsk (Ukraine) souligna qu'en 1990, les membres du concile local étaient trois fois moins nombreux que cette fois-ci. Il proposa, en vertu du charisme propre au ministère épiscopal et en raison de l'augmentation du nombre de délégués diocésains, de priver le concile local de la possibilité de proposer d'autres candidats que les trois élus par le concile épiscopal. Cette proposition fut soutenue par l'archevêque Longin, représentant du patriarcat de Moscou en Allemagne.



À la demande de l'archevêque Théophane de Stavropol, le concile écouta le rapport de la commission des mandats, présidée par l'archevêque Marc de Houst (Ukraine), sur le nombre de membres présents du concile. Le concile réunit effectivement 701 personnes sur les 722 prévues. L'assemblée comptait 196 évêques, 162 prêtres et diacres, 178 moines et moniales, 165 laïcs (hommes et femmes). Les femmes (moniales et laïques) constituaient environ 10 % du concile.

La discussion sur le mode d'élection reprit après le rapport de Mgr Marc. Le métropolitain Platon d'Argentine prit la parole pour dire qu'il ne fallait pas priver le concile local de la possibilité de proposer des candidats supplémentaires. En revanche, l'archevêque Bartholomé de Rovna (Ukraine) attira l'attention sur le fait qu'en 1990 le concile local, ayant souhaité jouir de son droit d'élargir la liste des candidats du concile épiscopal, perdit beaucoup de temps pour finalement, après consultation des membres, revenir exactement à la même liste que celle proposée par le concile épiscopal. L'archevêque Métrophane de Gorlovsk (Ukraine) ajouta qu'il n'était pas juste de couper

le concile en deux parties – évêques et non-évêques – en affirmant que les candidats proposés par le concile épiscopal ne peuvent satisfaire les délégués prêtres et laïcs qui devraient à tout prix compléter cette liste par « leurs » candidats. Il souligna que les évêques ne représentaient pas eux-mêmes, mais leur diocèse, et qu'avant de voter au concile épiscopal ils avaient consulté leurs collaborateurs et surtout les autres délégués du diocèse.

À l'issue de ce débat, le président proposa de voter pour ou contre l'amendement du métropolitain Hilarion de Donetsk qui consistait à se limiter aux candidats élus par le concile épiscopal. À une très large majorité (14 personnes contre et plusieurs abstentions), le concile vota en faveur de cet amendement et décida de soumettre au vote la liste proposée par le concile épiscopal.

Le métropolitain Philarète de Minsk prit alors la parole et fit part de sa conviction qu'aujourd'hui l'Église orthodoxe russe a, plus que jamais, besoin d'une solidarité exemplaire entre ses membres, surtout les évêques. « Je sais, dit-il, que mon nom

L'archevêque Innocent de Chersonèse et le père Georges Riabykh pendant une pause



s'est retrouvé au concile épiscopal dans la liste des candidats au patriarcat grâce à mes confrères évêques venus de Biélorussie. Je leur suis profondément reconnaissant pour leur confiance et l'honneur qu'ils me font ». Le métropolite demanda cependant de se retirer de l'élection, à cause de sa santé, des engagements qu'il a déjà dans l'Église en Biélorussie et « pour renforcer l'unité et la solidarité » du concile. Mgr Philarète ajouta que lui-même souhaitait voir comme prochain patriarche le métropolite Cyrille de Smolensk, son ami, avec qui il avait travaillé au cours des vingt dernières années.

Le concile fit une pause d'une heure environ, pendant que la commission présidée par le métropolite Isidore prépara les bulletins de vote.

Le vote prit un certain temps. Chaque membre du concile devait d'abord retirer un bulletin et signer le registre; il devait ensuite se retirer dans les isolements au fond de la cathédrale pour remplir le bulletin, avant de le déposer dans une des deux urnes disposées auprès de l'iconostase. Pendant que la commission comptait les résultats, le métropolite Cyrille proposa de poursuivre les discussions. Les débats sur le mode d'élection du patriarche

L'hégoumène Nestor Sirotenko, délégué du clergé du diocèse de Chersonèse, au moment du vote



conduisirent à des réflexions sur l'articulation entre le concile local et le concile épiscopal dans l'Église orthodoxe russe. Cette question occupera une place centrale dans les discussions conciliaires le lendemain des élections. Certains évêques, prêtres et laïcs proposèrent de rendre obligatoire l'élection du patriarche parmi les candidats proposés exclusivement par le concile épiscopal. D'autres considéraient qu'il n'était pas opportun de légiférer sur la question. Face à l'ampleur que prirent les débats, le métropolite Cyrille proposa au concile de voter une nouvelle fois sur le principe de l'élargissement de la liste des candidats. À la question du

président: « Le concile souhaite-t-il rajouter des candidatures aux élections? » – 16 personnes répondirent positivement, 11 s'abstinrent, tandis que tous les autres refusèrent.

Enfin, vers 22 h, le métropolite Isidore et les membres de la commission de dépouillement des scrutins – enfermés depuis plus de deux heures dans une salle à part – rejoignirent l'assemblée pour communiquer les résultats. La commission avait délivré 700 bulletins de vote (sur 701 membres présents): 508 personnes votèrent pour le métropolite Cyrille, 169 pour le métropolite



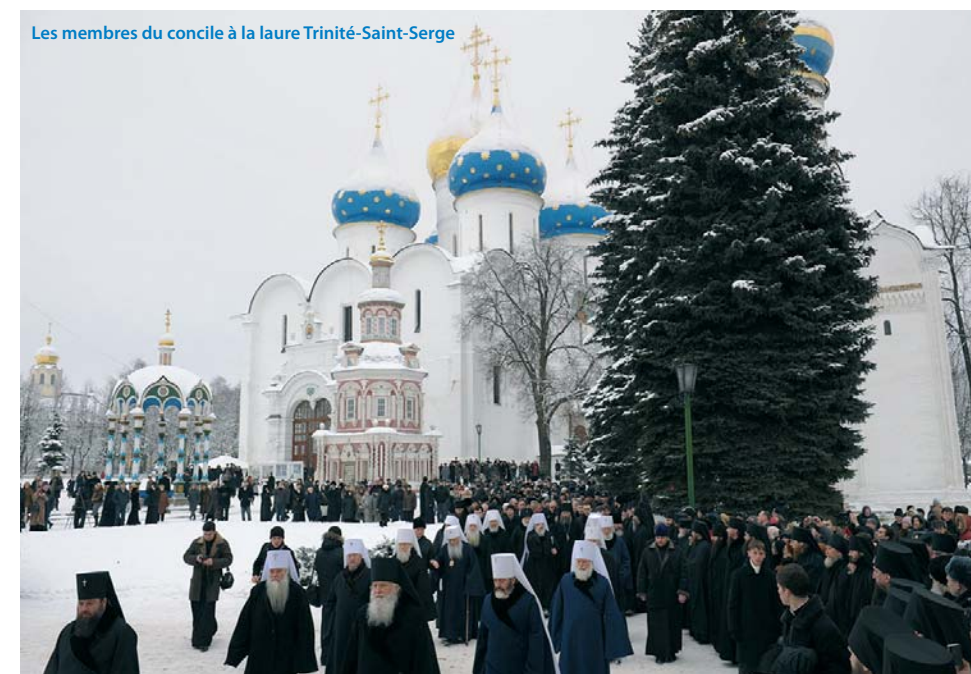
Les membres du concile saluent le patriarche élu

Clément, 23 pour aucun des deux candidats. Aussi, Mgr Cyrille obtint 72 % des voix, Mgr Clément – 24 %, tandis que 4 % se sont abstenus. À l'annonce de ces résultats, toute l'assemblée se leva pour chanter un stichère de Pentecôte : « Aujourd'hui, c'est la grâce de l'Esprit Saint qui nous a réunis... ». Le métropolite Vladimir de Kiev demanda à Mgr Cyrille s'il était d'accord d'assumer le ministère patriarcal. Sa réponse positive fut suivie d'un office d'action de grâce. Tous les membres du concile saluèrent ensuite le patriarche élu auprès des portes royales de l'iconostase. Nous quittâmes la cathédrale peu avant minuit.

La deuxième journée du concile fut consacrée à l'approbation des nouveaux statuts du patriarcat de Moscou, promulgués par le concile épiscopal en août 2000 et complétés par le concile épiscopal de juin 2008, à la suite du rétablissement de l'unité avec l'Église russe hors frontières. Le point le plus controversé de ces statuts fut la répartition des rôles entre le concile local (évêques, clergé et laïcs) et le concile épiscopal. Beaucoup de membres du concile attirèrent l'attention sur le fait que, au cours de l'histoire de l'Église, le terme concile ne désignait que les assemblées épiscopales. La notion de concile local existait dans l'Église russe depuis seulement 1917. Aussi, certains membres du concile

protestèrent contre le fait que les statuts de 2000, suivant en cela le concile de 1917-1918, reconnaissent au concile local « la plénitude de l'autorité dans le domaine de la doctrine de la foi et de l'organisation canonique de l'Église ». En effet, soulignèrent-ils, une telle autorité appartient traditionnellement au collège des évêques. Le peuple de Dieu participe à cette tâche par l'adhésion ou non aux actes des conciles épiscopaux. Il ne convient donc pas de supprimer les différences de charismes au sein de l'Église, en accordant à tous les délégués la même voix au sein des conciles locaux, d'autant plus que, dans l'état actuel, ces derniers ne sont pas consultatifs, mais véritablement législatifs.

Après de longues et vives discussions, le concile décida de confier la réflexion sur la fonction des conciles locaux et l'articulation entre les charismes des évêques, des prêtres et des laïcs à un organe particulier. Celui-ci, composé de représentants de tous les ordres de l'Église, devra engager un travail minutieux, à la fois théologique et historique, et présenter des solutions au prochain concile local dont la convocation sera décidée en temps opportun par le patriarche, le Saint-Synode et le concile épiscopal. En attendant, le concile local confirma les statuts de 2000 avec les modifications



Les membres du concile à la laure Trinité-Saint-Serge

de 2008. La composition, la forme et les compétences du nouvel organe de travail préconciliaire seront définies par le Saint-Synode qui fera une proposition au prochain concile épiscopal. Ce dernier devrait se tenir en 2012.

Ayant épuisé l'ordre du jour dans la soirée du mercredi 28 janvier, le concile décida de mettre fin aux séances de travail. Les jours suivants, les membres du concile se rendirent en plusieurs lieux symboliques de Moscou et des environs. Le vendredi 30 janvier, le concile, avec à sa tête le patriarche élu, célébra un office d'action de grâce à la laure de la Trinité-Saint-Serge auprès des reliques de

« l'hégoumène de toute la Russie » et pria sur les tombes des patriarches Alexis Ier et Pimène. Le samedi, les membres du concile se rendirent à l'église de la Théophanie à Moscou auprès des tombeaux des patriarches Serge et Alexis II. Enfin, le dimanche, à la cathédrale Christ-Sauveur, le patriarche Cyrille fut intronisé. Le lendemain, il célébra, entouré des membres du concile, un Te Deum à la cathédrale de la Dormition au Kremlin, siège historique des patriarches de Moscou. C'est en cette magnifique église, vrai cœur de l'orthodoxie russe, auprès des sépultures des métropolitains de Kiev et de Moscou, que s'acheva le sixième concile local de l'Église orthodoxe russe.

L'élection et l'intronisation des patriarches en Russie avant la période synodale

Par Vladimir Kirillin*

Expérience byzantine

À l'époque byzantine, le peuple chrétien, quelle que soit sa vitalité, n'exerçait aucune influence sur l'élection des patriarches. Les laïcs n'intervenaient que de façon indirecte aux étapes préliminaires des élections par la diffusion de l'image plus ou moins positive de tel ou tel candidat envisagé. En revanche, les évêques et les moines avaient un mot important à dire dans l'organisation du pouvoir patriarcal. Mises à part quelques exceptions, ils réussissaient à placer leur candidat au siège primatial. Cependant, le rôle déterminant, mais pas complètement subjectif, revenait à l'empereur. Oint de Dieu, protecteur de la société et de l'Église, il ne pouvait pas ne pas participer activement aux élections du patriarche. Par ailleurs, le basileus était obligé d'intervenir dans ce processus à cause de l'influence que les patriarches, en vertu de la célèbre symphonie des pouvoirs séculier et spirituel, exerçaient sur la vie de l'Empire et du palais impérial.

La procédure de nomination des patriarches de Constantinople était longue et complexe. Elle pouvait durer de deux mois à plusieurs années. Elle commençait par la convocation par l'empereur (mais sans sa participation personnelle) d'un synode des évêques qui choisissait trois candidats au patriarcat. Ces candidats pouvaient être évêques, ou moines, voire laïcs. Parmi ces trois candidats, c'est l'empereur qui choisissait le patriarche. Le choix impérial était annoncé d'abord

par les archontes au nom de l'empereur et du concile. Cette « petite nomination » était suivie de la grande nomination publique en présence du clergé et du peuple, au cours d'une liturgie. Si le patriarche désigné n'était pas prêtre, il recevait alors l'ordination sacerdotale. Plus tard, dans la salle de trône du grand palais impérial, le candidat désigné était solennellement institué archevêque et patriarche de Constantinople et recevait la crosse primatiale. Cette cérémonie était suivie de la première liturgie patriarcale à la basilique Sainte-Sophie, précédée, le cas échéant, de l'ordination épiscopale du nouveau patriarche. Au cours de cette liturgie, le patriarche prenait possession de son siège. La procédure d'institution du nouveau patriarche s'achevait par l'envoi d'un message fraternel aux autres patriarches, contenant la confession de la foi. Le patriarche adressait également une encyclique dogmatique aux évêques, au clergé et aux fidèles de sa juridiction.

Institution des patriarches en Russie : Saint Job, premier patriarche de Moscou

Quant au mode d'élection, de désignation et d'intronisation du métropolitain Job de Moscou en tant que patriarche « de toute la Russie », il convient d'indiquer principalement ce qui suit :

1. Dans l'État moscovite du milieu du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle, ni le clergé (surtout séculier)

ni le peuple de Dieu dans son ensemble ne participaient d'aucune manière à l'élection du métropolitain primat de l'Église russe. Ce droit relevait exclusivement de l'Oint du Seigneur, le grand-prince, puis le tsar, lequel se fondait (ou non) sur l'opinion et l'aide d'un cercle somme toute restreint de familiers. Il sélectionnait le candidat qui lui semblait digne pour ce poste de primat, soit parmi les évêques, soit parmi les moines. La procédure d'élection conciliaire était formelle et suivait la volonté du souverain.

2. Les circonstances de l'institution du patriarcat en Russie à la fin du XVI^e siècle sont largement connues et décrites. Sans entrer dans les détails, soulignons que la participation personnelle, *volens nolens*, du patriarche Jérémie II de Constantinople à ce processus releva d'un faisceau de motifs, Moscou et l'Orient orthodoxe – représenté par Jérémie – y trouvant chacun leur intérêt dans le contexte d'une situation géopolitique unique de l'État moscovite et de l'Église russe dans le monde chrétien de l'époque. Le rôle principal dans la réalisation de cet objectif revint au tsar Fédor Ioannovitch et à son gouvernement (et avant tout à Boris Godounov). Le clergé russe, et notamment l'épiscopat, ne fut impliqué dans l'élévation du métropolitain Job de Moscou à la dignité de patriarche de Moscou et de toute la Russie qu'à la toute dernière étape (technique), et de façon passive. Au concile épiscopal réuni à Moscou le 17 janvier 1589 sur convocation du tsar Fédor Ioannovitch et que présidait le métropolitain Job, le tsar informa lui-même les pères conciliaires de l'accord (à l'issue de longues négociations) du primat de l'Église de Constantinople, Jérémie II, qui se trouvait alors à Moscou, sur l'institution du patriarcat en Russie. Le concile proposa de prier pour aider le tsar à achever l'œuvre entamée, mais n'y participa pas activement, si ce n'est en dépêchant au patriarche Jérémie A. I. Schelkalov, fonctionnaire de la Douma et chef du département des ambassadeurs, afin de s'informer des détails du mode d'intronisation patriarcal en Grèce et d'obtenir un exposé écrit de ce rite.

3. Le rite grec reçu fut retravaillé par Schelkalov sur la base de la tradition russe d'intronisation de l'élu au siège métropolitain (avec une répétition du sacre épiscopal, si l'élu était déjà évêque) et, le 19 janvier, ce rite fut approuvé par l'assemblée commune du clergé et des boyards. Après quoi, une délégation élargie de l'assemblée remit à Jérémie

le « verdict du souverain » au sujet du déroulement de la solennité à venir et des candidats nommément désignés au siège patriarcal et aux nouveaux sièges métropolitains, archiépiscopaux et épiscopaux (au nombre de trois candidats par siège).

4. Le 23 janvier, après la liturgie célébrée en la cathédrale de la Dormition du Kremlin par le « saint concile » russe avec le patriarche Jérémie et son entourage grec, conformément au rescrit du souverain, eut lieu la solennité d'une pseudo-élection des candidats au siège primatial : le métropolitain Job de Moscou, l'archevêque Alexandre de Novgorod et de Pskov et l'archevêque Varlaam de Rostov et d'Iaroslavl. La démarche « dans l'autre sens » est intéressante : après signature de la charte au sujet des élus, Jérémie se rendit avec les pères conciliaires à la salle d'Or (du palais) et la remit personnellement au tsar, lequel, après avoir lu publiquement le document, prononça son verdict définitif en désignant le nom de l'évêque moscovite. Le jour même, et dans la même salle, le patriarche de Constantinople rencontra pour la première fois depuis son arrivée en Russie le métropolitain Job et le salua comme « patriarche désigné de Moscou et de toute la Russie ». Il faut ajouter que le rite de désignation patriarcale sur le modèle byzantin qu'avait proposé Jérémie ne fut pas accompli, et que celle-ci eut lieu en dehors de toute célébration liturgique, dans le palais du tsar, comme une sorte de confirmation par le souverain, lors d'une cérémonie laïque, de sa volonté à propos des candidats « élus » par le concile.

5. La consécration de Job, nouvellement désigné, eut lieu le dimanche 26 janvier, en la cathédrale de la Dormition, conformément à un « rite et ordo » liturgique composé au préalable. Les moments essentiels de la cérémonie furent : tout d'abord, une confession de foi par Job en présence du tsar Fédor Ioannovitch et du patriarche Jérémie de Constantinople, au milieu de l'église durant l'heure de Prime (le texte qu'il lut était, à quelques nuances près, celui du serment que prononçaient auparavant les évêques russes au moment de leur ordination épiscopale) ; ensuite, la célébration, durant la Petite entrée de la Liturgie, du rite complet du sacre épiscopal de Job par les évêques concélébrants, présidés par Jérémie ; troisièmement, la cérémonie d'intronisation proprement dite (à l'issue de la liturgie et après que Job eut été dévêtu, dans le sanctuaire, devant le trône, Jérémie

* Professeur à l'académie de théologie de Moscou. L'article est publié ici avec quelques abréviations à partir du site www.bogoslov.ru. La traduction française est du Père Serge Model et de Monsieur Nikita Krivochéine.

lui remit une icône dorée, une *panaghia*, le klobouk et la *cappa magna*, et Fédor Ioannovitch, après avoir adressé ses félicitations à Job, lui remit la crose ornée d'or de saint Pierre, métropolite de Moscou). Les festivités à l'occasion de l'événement, avec les célébrations liturgiques, la procession du nouveau patriarche en ville (« sur un âne »), l'échange de cadeaux et les réceptions durèrent trois jours consécutifs.

6. La préoccupation suivante du gouvernement russe (préoccupation soutenue et diplomatiquement difficile) fut d'obtenir une confirmation manuscrite par Jérémie II dans une Charte réglementaire de l'institution du patriarche en Russie (mai 1589) et la reconnaissance de cet acte par les différentes Églises locales (1590 et 1593). Dans ce domaine, néanmoins, le primat russe fut ignoré: il n'adressa même pas de missive fraternelle d'intronisation aux chefs des patriarchats orientaux, traditionnellement d'usage dans l'Église universelle (la « Charte réglementaire » signée par Job – ensemble avec Jérémie et d'autres personnalités – n'était pas un document de sa plume et, du point de vue de la forme et du contenu, n'était pas une adresse).

Par conséquent, le mode d'élection et de confirmation du premier patriarche russe se distingue fortement de celui prévu dans l'Orient orthodoxe, en Grèce notamment. Il n'y a aucune raison de douter de la légitimité et du résultat positif des mesures prises (vu notamment la sainteté du premier patriarche de l'Église russe), mais extérieurement (du point de vue de la procédure canonique) et intérieurement (dans leur essence), ces actions étaient principalement différentes, car elles se déroulèrent entièrement hors de la conscience conciliaire de l'Église, soumise même au niveau de l'épiscopat au pouvoir absolu du tsar (fut-il pieux), et étaient totalement coupées des attentes éventuelles d'un peuple de Dieu sans droits et sans voix. En vérité, les pierres d'angle de l'édifice du Christ peuvent être à la fois un trésor précieux et une pierre d'achoppement (1 P 2, 6-7).

Les patriarches saint Hermogène, Philarète, Josaphat Ier, Joseph, Nikon, Josaphat II, Pitirime, Joachim et Adrien

Les conditions, les principes et les règles de la nomination à la dignité patriarcale établis lorsque le patriarche Job fut intronisé ont été observés en

Moscovie sans que des modifications importantes y soient apportées jusqu'aux années trente du XVII^e siècle. Quoi qu'il en soit, le « scénario » de la nomination patriarcale fut observé en l'état lors de l'intronisation des patriarches Hermogène, auparavant métropolite de Kazan (3 juin 1606), Philarète (fils de Nikita Romanov), auparavant métropolite de Rostov (24 juin 1619), et de Josaphat Ier de Velikie-Louki (6 février 1634). Le tsar restait une instance de décision définitive et sans appel, (il s'agissait de Basile Chouiski dans le premier cas et de Michel Romanov dans les deux autres cas). Le laps de temps entre la sélection du candidat, la nomination et le sacre de l'élu était très court, de quelques jours seulement. Le rite de l'installation sur le siège primatial avec répétition de l'ordination épiscopale était celui qui avait été élaboré par A. Schelkalov. On pouvait cependant y relever certaines modifications. Lors de l'intronisation des patriarches Hermogène et Philarète, leurs candidatures (surgies de par « les temps troubles » et portées par l'époque aux premiers rangs de la société russe) étaient les seules en vue et aucun concurrent ne leur était envisageable. Ces noms bénéficiaient d'un large soutien de l'opinion publique, ce qui compensait dans une certaine mesure « le déficit » de conciliarité inhérent à l'Église russe de l'époque. Pour ce qui est de Josaphat Ier, le choix du tsar (bien qu'il y eût formellement deux autres candidats) avait été déterminé par la bénédiction exprimée sur son lit de mort par le défunt patriarche Philarète. De fait, il s'agissait d'une transmission directe du pouvoir patriarcal. Il est évident que le tsar Mikhaïl Fédorovitch n'avait pas été indifférent au choix de son père, le patriarche Philarète. Le message qu'il avait envoyé aux primats des Églises de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem en est un signe. Le tsar y annonçait le décès du patriarche Philarète et la nomination du patriarche Josaphat.

C'est après le décès de Josaphat I^{er} (28 novembre 1640) que la procédure de l'élection au siège primatial connaît des changements. Elle se rapproche en deux points de celle décrite plus haut et qui était appliquée à Byzance. Un principe conciliaire est désormais présent, en partie seulement, lors de l'élection du patriarche. En effet, les noms des candidats sont sélectionnés par le tsar, et par lui exclusivement. L'opinion ecclésiale n'était pas prise en compte, les candidats ne faisaient pas l'objet d'une délibération conciliaire préalable.

Le tsar Mikhaïl Fédorovitch nomme six candidats au siège primatial (deux archevêques, un archimandrite, trois hégoumènes) et charge les membres du concile venus à Moscou au printemps 1642 – évêques, hégoumènes des monastères et protopresbytres (recteurs des églises-cathédrales) – de sélectionner l'un de ces candidats. Le procédé de cette sélection est singulier. Selon les témoignages, le tsar avait ordonné d'inscrire les noms de chacun d'entre eux sur des lots. À deux reprises, trois de ces lots furent placés dans la « panaghia d'or » ayant appartenu à tous les patriarches russes. Deux lots étant retirés, il n'en restait qu'un après le troisième tour. Le tirage au sort était effectué en trois tours dans la cathédrale de la Dormition du Kremlin, devant l'icône de la Vierge de Vladimir: la chorale chantait « en trois tons » une hymne à la Trinité Vivifiante, aux Saints Anges et Archanges, à la Dormition de la Très sainte Vierge et à la mémoire des Saints Apôtres et, enfin, en l'honneur des thaumaturges Pierre, Alexis et Jonas de Moscou et de toute la Russie. Le nom de l'archimandrite Joseph du monastère Saint-Simon de Moscou fut ainsi désigné par le dernier lot. C'est lui que le tsar désigna pour être patriarche. Adam Olearius décrit une toute autre procédure. Son récit se fonde sur des rumeurs; il est par conséquent moins fiable. Olearius confirme cependant qu'une sélection était opérée entre plusieurs candidats dignes d'occuper le trône primatial. « Dans l'espoir de la manifestation de la Providence divine, par le moyen du lot, et non par la volonté du Tsar », comme l'écrivait l'un des autres candidats que Joseph. Le lendemain, 21 mars, comme cela se faisait à l'accoutumée, l'archimandrite élu fut nommé patriarche dans le palais du tsar. Le 27 mars, une semaine plus tard, il fut ordonné « par l'imposition des mains du métropolite Antoine de Novgorod et de Velikie-Louki ainsi que de tous les membres du saint concile ». Puis, le 28 mars, il fut, dans la cathédrale de la Dormition, installé sur le trône patriarcal qui se situe dans le transept de droite, près de la colonne. Il s'agit de l'intronisation proprement dite. Joseph, et c'est une deuxième particularité de son patriarcat, s'adresse dans une encyclique au peuple de l'Église, comme le voulait la tradition qui avait été interrompue. Il est vrai que cette adresse est diffusée un an après l'intronisation. Le patriarche Joseph fait publier deux homélies dans un recueil d'enseignements paru en août 1643. Ces homélies s'adressaient « aux évêques, aux moines, au clergé, à tous les serviteurs de Dieu, aux princes fidèles au Christ, aux juges, à tous les

chrétiens orthodoxes ». Ces messages représentaient une compilation et n'étaient pas des textes originaux. Ils ont cependant le mérite de bien mettre en évidence la personnalité de leur auteur. À la différence de ses quatre prédécesseurs, il dénonce ouvertement les lacunes dont est marquée la vie spirituelle et morale de la société russe, ceci sans égard pour les personnalités, quel que soit leur rang. Il expose dans ce texte sa propre vision de l'organisation d'une authentique vie chrétienne.

Le patriarche Joseph fut rappelé à Dieu au printemps 1652. Le tsar Alexis lui trouva immédiatement un successeur, le métropolite Nikon de Novgorod. L'histoire de la nomination par le tsar de son « ami proche » montre que, en apparence du moins, la procédure de nomination du primat de l'Église russe était devenue manifestement plus empreinte de conciliarité. Le processus de l'élection de Nikon relevait plutôt de la décision politique que de l'acte ecclésial inspiré par la volonté divine et les règles de la vie canonique. À la suite du décès du patriarche Joseph, le tsar Alexis ordonna d'établir un rite particulier de l'élection du nouveau patriarche. Il convoqua à Moscou une large représentation du clergé russe, métropolitains comme simples prêtres, afin qu'elle y siège en concile. Le tsar prescrivit « d'inscrire les noms de douze clercs de vie spirituelle élevée en vue d'élire un nouveau patriarche ». Les délégués du concile suivirent la volonté du tsar. Le 22 juillet 1652, ils choisissent le métropolite Nikon, sans avoir auparavant procédé à un tirage au sort, et en informèrent immédiatement le palais. Des actions de grâce à la Sainte Trinité, au Saint Esprit, un acathiste à la Sainte Mère de Dieu, aux Saints Apôtres et aux saints thaumaturges de Moscou, Pierre, Alexis, Jonas et Philippe, eurent lieu le même jour dans la cathédrale de la Dormition en présence du tsar et de l'ensemble des membres du concile. Après ces offices, une délégation fut missionnée à Novgorod pour en ramener le patriarche élu. À la surprise générale, Nikon refusa de se rendre à la cathédrale de la Dormition et d'y rencontrer le tsar et le clergé. C'est contre son gré qu'il fut amené au concile. Le tsar et le peuple s'employèrent à le persuader d'accepter. Ils doivent s'y prendre à plusieurs reprises. L'élu s'obstina à ne pas accepter sa nomination. En définitive, un accord fut trouvé à la condition qu'Alexis Mikhailovitch et le peuple s'engagent sur serment « à maintenir les dogmes de l'Évangile ainsi que

les règles établies par les saints apôtres et les saints Pères ainsi que les lois promulguées par les tsars chrétiens, à obéir en tout au primat de l'Église russe ». Le lendemain, Nikon fut nommé patriarche, le 25 juillet il fut intronisé, les solennités d'usage pour la circonstance étant célébrées.

Par la suite, l'hellénophile Nikon abandonna le pouvoir, se retrouva en disgrâce et fut déchu de ses fonctions. Simultanément, une procédure de nomination du patriarche, très proche de celle qui était appliquée par les Grecs, fut définitivement approuvée, et le principe conciliaire s'en trouva renforcé. Le 31 janvier 1667, le grand concile de Moscou, réuni au monastère Tchoudov (du miracle de l'archange Michel) de Moscou, en présence des patriarches orientaux Païssios d'Alexandrie et Macaire d'Antioche, sélectionna douze candidats à la dignité patriarcale, hégoumènes, archimandrites et trois évêques. C'est au su, et sans doute sur l'ordre du tsar Alexeï Mikhaïlovitch, que neuf noms furent supprimés de cette liste. Il est donné lecture de l'Acte attestant de cette sélection dans le Palais d'or. Les trois noms maintenus sont ceux de Josaphat, archimandrite du monastère Trinité-Saint-Serge, de Philarète, archimandrite du monastère de Vladimir, ainsi que de Sabba, moine du monastère Tchoudov. Le tsar, ayant consulté le patriarche Macaire, Païssios étant souffrant, fixa son choix sur le premier de ces trois noms. Josaphat étant présent, la décision prise par le tsar fut immédiatement portée à sa connaissance. Ensuite cette décision fut annoncée au peuple en présence du primat élu et du patriarche Macaire dans la cathédrale de la Dormition. C'est le 8 février, alors que le patriarche Païssios d'Alexandrie était remis, que la nomination de Josaphat eut lieu conformément au « Recueil des rites des archevêques ». Le lendemain, 9 février, dans la cathédrale de la Dormition, et toujours conformément au Recueil, le patriarche élu fut acclamé après les vêpres. Le 10 février, dans la même cathédrale, le grand carême ayant déjà commencé, le patriarche élu fut ordonné évêque. La liturgie d'ordination fut suivie de la cérémonie d'intronisation et de l'échange d'allocutions de reconnaissance. Les patriarches orientaux revêtirent Josaphat II de la *cappa magna* patriarcale, du koukol blanc, de la *panaghia*, le tsar lui remettant la crosse primatiale. Des festivités suivirent, conformes à la tradition, à une dérogation près: Josaphat quitta le Kremlin non pas monté sur un âne mais en traîneau.

Par la suite, la procédure de nomination des patriarches fut à nouveau bousculée, cela sans doute à cause du renforcement du pouvoir laïc personnifié par le tsar. Nous ne trouvons rien de particulier dans les archives en ce qui concerne l'élection de Pitirime, en juillet 1672, et de Joachim, en juillet 1674. Compte tenu de leur ancienneté à la chaire de Novgorod, tous deux furent sans doute désignés par le tsar. Il va de soi que ces désignations se faisaient avec l'assentiment du saint concile et l'observation de la tradition canonique.

C'est dans une ambiance de tension sociale qu'en 1690 s'effectua l'intronisation du dixième et dernier ancien patriarche de Russie, Adrien, les aspects canoniques formels de sa nomination ayant été observés. Les deux tendances en présence étaient en conflit, « les gréco-russes » d'une part, adeptes de la stricte observance de la tradition, et d'autre part les fervents partisans du changement. Natalia Kirillovna, la tsarine veuve, soutenait les premiers, les seconds tiraient leur force et leur union de l'énergie du tsar Pierre Ier, alors âgé de dix-huit ans. À la suite du décès, le 18 mars, du patriarche Joachim, l'entourage du tsar Pierre débattit de la candidature du métropolitain Marcel de Pskov connu pour sa science, son humilité et la tolérance qu'il manifestait à l'égard des étrangers. La tsarine s'opposa à cette candidature, et réussit à ranger le tsar de son côté. Le père jésuite Michel Jaconovic qui se trouvait alors à Moscou tenta, vainement, d'accéder à la fonction patriarcale. Il en témoigne lui-même dans sa correspondance.

Le concile se réunit à Moscou en 1690 afin de procéder à la nomination d'un nouveau patriarche. Sa composition est peu nombreuse: six métropolitains, trois archevêques, un évêque et trois archimandrites. Ils sélectionnèrent trois candidatures: Adrien, métropolitain de Kazan, Nicétas, archevêque de Kolomna, et Vincent, archimandrite de la lauré Trinité-Saint-Serge. Le nom d'Adrien, ami et collaborateur du défunt Joachim, fut avancé pour plaire à Natalia Kirillovna. Le 22 août, le concile et les tsars Pierre et Ivan, soutenus par la hiérarchie ecclésiastique, eurent toutes les peines du monde à persuader Adrien d'accepter la lourde charge de conduire le troupeau des fidèles de toute la Russie. Le 23 août, Adrien fut nommé patriarche, le surlendemain il fut installé sur le trône patriarcal conformément aux « rite et ordo » traditionnels. Adrien inaugura son entrée en fonction par une

encyclique pastorale adressée à tous les états de la société russe.

Cette étude montre donc que le rôle de l'Église russe dans le choix de son primat était essentiellement secondaire et se limitait aux rites liturgiques au dernier siècle de sa période présynodale. Presque toujours, le choix décisif appartenait au monarque. Le rapport de forces était susceptible de pencher en

faveur soit de l'Église, soit de la couronne. Mais c'est toujours dans les palais du tsar que se faisait le choix du primat de l'Église russe, choix essentiel pour l'existence de l'Église, et non par une délibération des représentants des diverses couches du peuple des fidèles, depuis les évêques et jusqu'aux laïcs. Les patriarches de Moscou commencent à être élus par les seuls conciles de l'Église à partir du rétablissement de la fonction patriarcale en 1917.

Les signes liturgiques distinctifs des patriarches de Moscou

Par le père Georges Krylov*

Actuellement, les ornements liturgiques des patriarches de Moscou et de toute la Russie ne diffèrent presque pas de ceux des autres évêques. C'est vrai aussi pour les autres patriarches orthodoxes. Cependant, ce ne fut pas le cas autrefois. Au Moyen-Âge, les ornements liturgiques des patriarches se distinguaient sensiblement de ceux des autres évêques. Nous voudrions rappeler ici ces particularités. Soulignons, par ailleurs, que les distinctions liturgiques des patriarches russes n'étaient pas toujours semblables à celles des autres patriarches orientaux. La plupart des signes liturgiques distinctifs des patriarches de Moscou furent supprimés au concile de 1675, sous le patriarche Joachim.

Mitre

Dans la Russie médiévale, le patriarche portait pendant les célébrations une coiffe épiscopale bordée de fourrure, tout comme les autres évêques. Cette version russe des mitres épiscopales, qui n'a pas d'analogie dans la tradition grecque byzantine, s'explique par les froids hivernaux en Russie où la plupart d'églises n'étaient pas chauffées, ou l'étaient insuffisamment. La coiffe épiscopale du patriarche russe se distinguait de celle des autres évêques du pays par la présence d'une croix au sommet. La mitre byzantine grecque fut portée pour la première fois en Russie par le patriarche Nikon (1652-1666) qui souhaita se conformer à l'usage



Mitre épiscopale contemporaine

des patriarches de Constantinople. Pendant quelque temps, le port de la mitre grecque distingua le patriarche des autres évêques russes, mais, très rapidement, ces derniers commencèrent à porter, eux aussi, des mitres, considérant sans doute qu'elle remplaçait dorénavant la coiffe épiscopale proprement russe. Le concile de 1675 prescrivit à tous les évêques de porter la mitre selon la tradition grecque. En Orient, la mitre commença à être portée

par des évêques à partir du milieu du XVII^e siècle et devint progressivement obligatoire. Cependant, lorsque les évêques russes revêtirent la mitre, cette pratique était encore peu courante dans les patriarcats grecs où seul le patriarche la portait systématiquement. L'historien Goloubinski a même pensé que le port systématique de la mitre par les évêques grecs était le résultat des relations étroites entre les Russes et les Grecs au XVII^e siècle. Ainsi, les évêques

grecs auraient été séduits par l'habitude russe de porter l'ensemble des ornements liturgiques des patriarches et auraient suivi l'exemple de leurs confrères de Russie.

Jusqu'en 1988, dans l'Église orthodoxe russe, seuls le patriarche et les métropolitains portaient la mitre surmontée d'une petite croix. Actuellement, à l'instar de la pratique des autres Églises orthodoxes, tous les évêques russes ont une croix sur la mitre.

* Cet article, publié sur le site www.bogoslov.ru, a été traduit en français, avec quelques abréviations, par le hiéromoine Alexandre Siniakov.



Le grand omophore revêtu par-dessus le sakkos

Omophore

Jusqu'au XV^e siècle, le métropolitain-primat était le seul à porter l'omophore [équivalent oriental du pallium latin - NdT] en Russie. À partir de cette époque-là, il fut porté par tous les évêques. Au Moyen-Âge, il n'existait pas en Russie de petit omophore. Il fut introduit par le patriarche Nikon sur le modèle grec. En revanche, à en juger par les gravures du Ménologe de l'empereur Basile, le petit omophore existait à Byzance. Il avait toutefois une forme un peu différente de

l'actuelle et était porté vraisemblablement par les évêques mineurs, tandis que le patriarche et les métropolitains revêtaient le grand omophore.

Sakkos

Avant l'invasion mongole, aucun évêque russe, pas même le primat, ne portait le sakkos [substitut de la chasuble qui emprunte la forme de la tunique des dignitaires de la cour byzantine; il a aujourd'hui la forme de la dalmatique des diacres latins - NdT]. Dans l'Empire romain oriental, le sakkos était la distinction du patriarche et de quelques métropolitains. À l'époque, le sakkos était sans manches et n'était utilisé pendant la liturgie que trois fois par an : à Pâque, à la Pentecôte et à Noël. Les primats de l'Église russe commencèrent à le revêtir à partir du métropolitain Théognoste (1328-1353). Les autres évêques ne portaient à l'époque que la chasuble sacerdotale, mais fabriquée à partir du tissu décoré de croix (*polystaurion*). Au XVII^e siècle, le droit de porter le sakkos fut accordé à quelques évêques en plus du patriarche. Le port du sakkos pour tous les évêques ne fut introduit qu'au concile de 1675.

Panaghia

De nos jours, ce qui distingue le patriarche des autres évêques pendant la liturgie, c'est le port de deux *panaghia* [image pectorale de la Mère de Dieu et du Christ - NdT] et d'une croix pectorale. Les autres évêques ne portent qu'une *panaghia* et une croix. Cependant, le patriarche porte les trois insignes pectoraux uniquement pendant les célébrations liturgiques. En dehors de la liturgie, il porte une seule *panaghia*, comme les autres

évêques. Au XVII^e siècle, le patriarche portait à la liturgie, à l'instar des autres évêques, une *panaghia* et une croix pectorale. L'usage extra-liturgique était le même qu'aujourd'hui.

Ordo

En plus des particularités de l'ornement, il existe plusieurs spécificités de l'ordo liturgique patriarcal. Il s'agit de l'usage de la croix de procession et du tapis à aigle (*orlets*). Au Moyen-Âge, ce dernier était réservé aux célébrations patriarcales; aujourd'hui, il est utilisé pour tous les évêques. La crosse patriarcale a une forme particulière, ainsi que les encensoirs des diacres aux célébrations des patriarches. L'usage du *dikirion* et du *trikirion* [les porte-cierges à deux et trois branches que le pontife utilise pour bénir l'assemblée - NdT] étaient autrefois réservés, eux aussi, aux liturgies patriarcales. Pour la célébration de la divine liturgie, le patriarche revêt un grand *paraman* (scapulaire monastique sur lequel sont brodés les insignes de la Passion du Christ) dont la taille est plus importante par rapport à celle des autres moines.

En dehors de la liturgie, le patriarche de Moscou se distingue des autres évêques par le port du *koukol* blanc (chapeau monastique arrondi) surmonté d'une croix. Par ailleurs, la *cappa magna* du patriarche est de couleur verte, alors que celle des métropolitains est bleue et celle des évêques et des archevêques, violette.



Le patriarche Cyrille bénissant avec le dikirion et le trikirion

Message du concile local à tous les fidèles de l'Église orthodoxe russe*

Bien aimés dans le Seigneur, pasteurs, moines et moniales, chers frères et sœurs, tous les enfants fidèles de notre Sainte Église !

Le concile local de l'Église orthodoxe russe, qui s'est tenu du 27 au 28 janvier 2009 en la cathédrale Christ-Sauveur de Moscou, vous adresse les paroles de la salutation apostolique : « La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et Père et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous » (2 Co 13, 13).

Le concile a évalué les fruits que, par la grâce de Dieu, notre Église a portés au Seigneur au cours des dix-huit dernières années écoulées depuis le précédent concile local. À ce précédent concile, par la volonté de l'Esprit Saint, les évêques et le peuple de Dieu avaient élu Alexis II patriarche de Moscou et de toute la Russie. Le présent concile a approuvé les actes des conciles épiscopaux de 1990 à 2009, ainsi que les initiatives ecclésiales dans différents domaines, entreprises sous le pontificat du défunt patriarche. Lui rendant grâce pour ses labours et son œuvre pastorale, nous exhortons les pasteurs et les enfants de notre Église à garder dans leurs prières le souvenir du défunt primat.

Le patriarche Alexis avait le souci permanent de l'unité de l'Église et cherchait à la préserver des schismes et des divisions afin qu'elle continue à réunir les hommes de nationalités, de générations

et d'origines sociales très diverses. L'œuvre la plus importante du patriarche, accomplie en commun avec le défunt métropolitain Laure, fut le rétablissement de l'unité entre l'Église en Russie et l'Église russe hors frontières. Aujourd'hui encore, nous souvenant des préceptes du défunt primat, nous devons préserver et renforcer l'unité de l'Église et prévenir ne serait-ce que des ombres de division parmi nous.

« L'unité de l'esprit dans la concorde de la paix » (Ep 4, 3) est le signe de la présence du Christ lui-même dans la communauté de ses disciples. Unis dans ce qui est principal – la sainte foi orthodoxe, nous pouvons avoir des divergences dans des questions secondaires liées à la vie de l'Église et de la société. Mais ces divergences ne doivent pas donner lieu à des hostilités, des divisions et des accusations injustes. Le concile local approuve la résolution du saint concile épiscopal de 2008 sur l'unité de l'Église** et appelle le plérôme ecclésial à la suivre.

Le 27 janvier dernier, par la volonté du Saint-Esprit, le concile a élu comme patriarche de Moscou et de toute la Russie le métropolitain Cyrille de Smolensk et Kaliningrad. Nous demandons à tous les fidèles de l'Église de prier ardemment pour que le Chef des pasteurs, notre Seigneur Jésus-Christ, accorde sa grâce abondante au ministère du nouveau, seizième, patriarche de Moscou et de toute la Russie, qu'il l'assiste dans toutes ses œuvres,

Unis dans ce qui est principal – la sainte foi orthodoxe, nous pouvons avoir des divergences dans des questions secondaires liées à la vie de l'Église et de la société.

* Traduit du russe par le hiéromoine Alexandre Siniakov.

** Dont la traduction française intégrale est publiée dans le numéro 10 du Messenger de l'Église orthodoxe russe (juillet-août 2008).



fortifie son esprit et son corps pour le service de la Sainte Église, pour que le ministère primatial du patriarche Cyrille, nouvellement élu, porte des fruits bénis par Dieu.

Au siècle dernier, notre Église a traversé de terribles épreuves pour garder sa foi et sa fidélité au Christ. Désormais, de nouvelles perspectives missionnaires s'ouvrent devant elle. Il convient d'en profiter pleinement, car la mission chrétienne est un commandement du Sauveur. Le Christ ressuscité appelle ses disciples à le suivre dans l'annonce de la Vérité divine. Le Seigneur est venu pour sauver les hommes. Ainsi, selon l'interrogation de l'apôtre, « comment l'invoquer sans d'abord croire en lui? Et comment croire sans d'abord l'entendre? Et comment entendre sans prédicateur? » (Rm 10, 14) Soyons tous ministres et annonciateurs du Christ Sauveur « par qui nous avons reçu grâce et apostolat » (Rm 1, 5).

Nous réjouissons du nombre grandissant d'églises et de prêtres, nous ne devons pas oublier que le critère de réussite de la mission de l'Église est avant tout l'état spirituel des hommes

Une parole pastorale et l'exemple d'un mode de vie chrétien doivent pouvoir toucher le cœur des hommes qui se disent orthodoxes, mais ne partagent pas la vie de l'Église. En effet, eux aussi sont membres de notre Église, appelés au salut par le Seigneur. Nous réjouissons du nombre grandissant d'églises et de prêtres, nous ne devons pas oublier que le critère de réussite de la mission de l'Église est avant tout l'état spirituel des hommes, leur participation aux sacrements et à la liturgie, leur pureté morale. Nous sommes appelés à témoigner de la vérité de l'Évangile du Christ, parce que c'est dans le Christ que nous avons la vie, la vie en abondance (cf. Jn 10, 10). Nous devons annoncer que le seul moyen de dépasser la crise intérieure de la personnalité, les tensions familiales et les divergences au sein de la société est de suivre les valeurs éthiques éternelles et immuables contenues dans la Révélation divine. L'Église porte ce

témoignage au monde entier, à tous les hommes, surtout aux enfants et aux jeunes. C'est pourquoi nous devons aujourd'hui avoir la possibilité de nous adresser sans obstacles aux jeunes générations, par la prédication, dans les écoles et les médias.

Surtout, demeurons dans l'amour du Christ qui dépasse les frontières des États, les séparations nationales et toutes les autres distinctions

Le ministère de l'Église comporte le soin des personnes qui ont besoin d'assistance et de secours. Notre devoir est de rassasier les affamés, d'héberger celui qui n'a pas de toit, de défendre celui qui est traité avec injustice, d'aider les personnes âgées, de soutenir les isolés, d'alléger les souffrances des malades et de consoler les désespérés.

Le concile local appelle tous les enfants fidèles de notre Église à renforcer leur unité au nom du Christ sous l'omophore de notre nouveau primat, Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie. C'est ensemble, par des efforts communs, que nous devons « accomplir notre

salut » (Ph 2, 12) et contribuer à l'illumination spirituelle des personnes qui sont près de nous et de celles qui sont loin. Priez, dit l'apôtre, « pour que la parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée » (2 Th 3, 1). Surtout, demeurons dans l'amour du Christ qui dépasse les frontières des États, les séparations nationales et toutes les autres distinctions, pour accomplir la volonté du Sauveur

qui priait son Père céleste pour ses disciples: « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous » (Jn 17, 20-21).

Que le Seigneur Dieu, glorifié en la Sainte Trinité, par l'intercession de la très pure Mère de Dieu, par les prières des nouveaux martyrs, confesseurs et tous les saints de notre terre, ait pitié de nous et nous sauve, car il est bon et il aime les hommes.

Amen.



Fresque du P. Grégoire Krug. Église des Trois-Saints-Docteurs. Paris. Photo: F. da Costa

Résolution du concile local sur la vie et la mission de l'Église orthodoxe russe

1. Dans l'action de grâce à Dieu, le concile local témoigne que la renaissance de l'Église orthodoxe russe se poursuit grâce aux efforts des évêques, du clergé, des moines et des laïcs. Après de longues décennies de persécutions et de marginalisation que notre Église a endurées au XX^e siècle, par l'intercession des saints nouveaux martyrs, des confesseurs et de tous les saints qui ont illuminé notre terre, l'Église orthodoxe de la Sainte Russie sert désormais activement Dieu et les hommes, portant des fruits abondants au Seigneur.

2. Au nom de toute l'Église, le concile local honore les labeurs de Sa Sainteté le patriarche Alexis II de Moscou et de toute la Russie. C'est avec sa bénédiction et sous sa direction que la renaissance de la vie ecclésiale s'est opérée au cours des dix-huit dernières années. Le concile appelle tous les pasteurs et les enfants de l'Église à prier sans relâche pour le repos de l'âme du défunt primat et d'en conserver un souvenir reconnaissant.

3. Le souci principal du patriarche Alexis était de préserver l'unité de l'Église. Sous son patriarcat fut rétablie l'unité de l'Église russe hors frontières avec l'Église en Russie. De nombreux schismes et divisions ont été évités. Aujourd'hui, notre Église réunit des millions d'orthodoxes, citoyens de différents pays, issus de peuples divers, aux visions politiques très variées et occupant des positions sociales diverses. Garder « l'unité de l'esprit dans la concorde de la paix » (Ep 4, 3), s'opposer à toute tentative d'introduire dans le milieu chrétien l'esprit d'animosité et de division, tel est le testament spirituel du patriarche Alexis, pleinement soutenu par notre concile.

4. Les membres du concile entérinent les actes des conciles épiscopaux de l'Église orthodoxe russe qui furent tenus depuis le dernier concile local et expriment leur satisfaction des efforts accomplis par l'ensemble de l'Église. Au cours des dix-huit dernières années, de nombreuses églises et monastères ont été restaurés ou bâtis, la vie monastique a repris dans des centaines de monastères, la formation théologique a retrouvé un nouveau souffle, l'activité missionnaire renaît, le travail d'édition et d'information s'est élargi, le ministère caritatif et social de l'Église a été revigoré, les traditions du travail pastoral auprès des jeunes, des militaires, dans les services pénitentiaires ont réapparu et se sont développées.

5. Le concile accorde une grande importance à la multiplication des efforts dans le domaine de la mission et de l'évangélisation orthodoxe de la population. La mission, ainsi que la formation spirituelle et éthique de la personne, doivent être désormais au centre de notre activité. Dans une société où la majorité se dit orthodoxe, mais ne vit pas de la vie de l'Église, les pasteurs et les laïcs sont appelés à déployer tous leurs efforts pour faire connaître les fondements de la foi orthodoxe, amener les hommes qui les entourent à participer aux sacrements et à la liturgie et à prendre pour guides dans leur vie privée et sociale les normes éthiques de l'Évangile du Christ. Il convient aujourd'hui de diriger toutes les forces de l'Église au ministère d'évangélisation, surtout parmi les enfants et les jeunes.

6. Le Saint-Synode doit pourvoir à la mise en place d'un mécanisme efficace de discussion panecclesiale des questions soulevées aux sessions du concile local.

7. Le concile local atteste que les rapports constructifs entre l'Église et les organes du pouvoir civil se mettent en place en différents pays. Le concile affirme que tous les membres de l'Église sont prêts à développer ces relations en vue d'une vaste coopération. Il faut cependant respecter le principe de non-ingérence des institutions religieuses et civiles dans les affaires les unes des autres. Le concile appelle à résoudre les problèmes qui surviennent dans les relations entre l'Église et l'État par un dialogue responsable et bienveillant, visant le bien de l'Église et de la société.

8. Le patriarcat de Moscou reste indéfectiblement attaché au renforcement de l'unité panorthodoxe par la confession de la même foi salutaire, par la communion dans les sacrements et la prière, par le témoignage commun avec les Églises sœurs des valeurs éternelles de notre commune tradition spirituelle. Développant dans l'esprit d'amour et de paix les rapports avec les Églises orthodoxes locales, notre Église cherchera toujours à résoudre les divergences passagères par un dialogue fraternel, en toute fidélité aux saints canons.

9. Le concile appelle les pasteurs et les laïcs à développer un dialogue avec la société qui les entoure, notamment les associations publiques, le monde de la science et de la culture. Les chrétiens

orthodoxes qui agissent ainsi connaissent mieux la réalité, les besoins, les espoirs et les questionnements des gens qui vivent près d'eux et ont une soif spirituelle. C'est pourquoi il nous faut aller à la rencontre de ces hommes et de ces femmes, entrer en contact avec eux, leur donner un exemple de vie chrétienne, leur parler de nos valeurs, car « la foi naît de la prédication et la prédication se fait par la parole du Christ » (Rm 10, 17).

10. Les membres du concile ont à l'esprit le précepte apostolique : « Recherchez la paix avec tous et la

sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur » (He 12, 14). C'est dans cet esprit que notre Église construit ses relations avec les personnes d'autres confessions et religions, ainsi qu'avec les non croyants. Ayant conscience d'appartenir à l'Église une, sainte, catholique et apostolique, gardant une ferme fidélité à la seule foi salutaire de la sainte orthodoxie, les chrétiens orthodoxes doivent témoigner de leur foi en paroles et en actes, notamment par les efforts visant à la paix entre les hommes « afin que nous menions une vie calme et paisible en toute piété et pureté » (1 Tm 2,2).

Discours du patriarche Cyrille à la liturgie d'intronisation*

Par la volonté du Saint-Esprit et le choix des membres du concile local de notre Église, mon indignité a été conduite aujourd'hui au siège des patriarches de Moscou et de toute la Russie par mes confrères qui m'ont également remis les insignes de la dignité patriarcale. Vos prières, vos lumineux visages m'accompagnent en ce commencement du ministère de patriarche qui ne sera ni facile, ni privé d'obstacles. Le Seigneur et l'Église m'imposent une lourde croix. Pour la porter, il faut renoncer totalement à soi-même et se consacrer entièrement au service auquel je viens d'être appelé par une triple prise de possession de la chaire des patriarches. Ce n'est pas sans raison qu'on impose sur les épaules des patriarches le grand *paraman*, symbole du renoncement à tout ce qui est étranger au ministère patriarcal, signe de l'aspiration à être jusqu'au bout fidèle au Seigneur, en se rendant obéissant à sa volonté, à l'instar de Celui qui « s'est humilié, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix » (Ph 2, 8).

Il ne peut y avoir rien de personnel dans la vie du patriarche, rien de privé. Lui-même et sa vie tout entière appartiennent à Dieu et à l'Église. Son cœur ne peut souffrir que pour le peuple

de Dieu, surtout pour ceux qui se sont rendus étrangers à l'unité de l'Église et ceux qui n'ont pas encore découvert la foi. Le ministère de patriarche est une ascèse spirituelle particulière. Elle ne peut être portée de façon individuelle ou avec le seul

appui d'un cercle restreint de personnes qui partagent la même vision. Cette ascèse implique, par la communion dans la prière et la vie conciliaire, tous les évêques et tous les membres de l'Église avec la diversité de leurs charismes.

Voilà pourquoi, conscient de mon indignité, c'est avec tremblement que je monte sur la chaire patriarcale, me confiant humblement à l'intercession devant le trône de Dieu de mes saints prédécesseurs, évêques de Kiev et de Moscou. Mon regard se porte également sur les primats de notre Église, surtout ceux qui ont exercé leur ministère à l'époque contemporaine, à commencer par le saint confesseur Tikhon jusqu'au patriarche Alexis II.

Le patriarche est le gardien de l'unité interne de l'Église. Ensemble avec ses confrères évêques, il veille à la pureté de la foi. Je considère comme un signe de Dieu que mon intronisation ait lieu le jour de la mémoire de saint Marc d'Éphèse, défenseur et promoteur courageux de la foi orthodoxe. Le devoir du patriarche est d'empêcher que les dissensions qui, selon la parole de l'apôtre, doivent avoir lieu dans l'Église (cf. 1 Co 11, 19),

ne se transforment en schismes, troubles et fausses doctrines. Le patriarche doit veiller à ce que chaque personne, avec toute sa particularité, trouve sa place dans l'organisme ecclésial et que les divergences ne portent pas atteinte à l'esprit

Il ne peut y avoir rien de personnel dans la vie du patriarche, rien de privé

Le patriarche est le gardien de l'unité interne de l'Église.

* Ce premier discours du patriarche Cyrille a été prononcé le 1^{er} février 2009 à la fin de la liturgie d'intronisation en la cathédrale Christ-Sauveur de Moscou, après la remise des insignes patriarcaux. La traduction française est du hiéromoine Alexandre Siniakov.

d'amour et n'affaiblissent pas les efforts dans l'édification de la maison de Dieu. « Dans les choses nécessaires, l'unité; dans le doute, la liberté; en tout, la charité » [In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas], ces paroles de saint Vincent de Lérins doivent être le principe directeur de la vie dans l'Église.

Le patriarche est aussi le gardien des frontières canoniques extérieures de l'Église. Ce ministère revêt une importance particulière dans un contexte où l'espace de la Russie historique a donné naissance à plusieurs États indépendants. Respectant leur souveraineté et recherchant dans une égale mesure le bien de chacun de ces pays, le patriarche doit veiller à la préservation et au renforcement des liens spirituels entre les peuples qui y vivent pour la sauvegarde du système de valeurs que la civilisation orthodoxe de la Sainte Russie a donné au monde.

Le patriarche doit se soucier particulièrement de la prédication par l'Église des idéaux spirituels et éthiques dans leur application concrète aux réalités de la vie contemporaine. Le témoignage de la vérité et de la beauté de l'orthodoxie ne pourra être reçu que si les gens comprennent clairement le sens de ce témoignage pour leur vie privée, familiale et sociale, et apprennent à conjuguer les paroles éternelles de Dieu avec les réalités de la vie quotidienne, ses soucis, ses joies et ses peines.

Réunir la foi orthodoxe et la morale évangélique avec les pensées, les espoirs et les attentes quotidiennes des gens, c'est les aider à trouver une réponse aux questions éthiques et philosophiques complexes de notre époque. La foi deviendra compréhensible et désirée, malgré la pluralité et la contradiction des opinions et des convictions existant au sein de la société, lorsque la personne prendra conscience et sentira profondément la justesse et la force du message que Dieu adresse aux hommes par sa Révélation. La pensée et la parole humaines ne peuvent être plus fortes que la parole de Dieu. Si cette vérité évidente n'en est pas une aux yeux de nombre de nos contemporains, cela signifie que le « facteur humain » des chrétiens a caché la beauté et le caractère convaincant de la Parole de Dieu.

Le témoignage de l'Église au monde suppose non seulement la prédication du haut de la chaire ecclésiale, mais aussi un dialogue ouvert, bienveillant et intéressant avec le monde où les deux côtés non seulement se parlent, mais surtout s'écoutent. Grâce à un tel dialogue, les fondements de la foi deviennent au moins compréhensibles, parce qu'ils entrent en contact créatif et vivant avec les pensées et les convictions des gens. L'Église elle-même s'enrichit dans ce dialogue par la découverte de ce qu'est l'homme contemporain, de son mode de pensée et de ses interrogations.

Un tel dialogue favorise une plus grande compréhension mutuelle entre les personnes de convictions différentes, y compris religieuses, et contribue à la stabilité de la paix sociale et à la concorde au sein de la société et de l'État. Les relations entre ce dernier et l'Église doivent se développer dans le cadre d'un dialogue bienveillant et d'une coopération sur le fondement constitutionnel, pour le bien de l'Église et du pays, pour le bien du peuple tout entier.

Saint Macaire d'Égypte. Sa mémoire était célébrée le jour de l'intronisation du patriarche Cyrille.



Le témoignage de l'Église au monde suppose non seulement la prédication du haut de la chaire ecclésiale, mais aussi un dialogue ouvert, bienveillant et intéressant avec le monde



Représentants des Églises orthodoxes locales le lendemain de l'intronisation, à la cathédrale de la Dormition au Kremlin

Le primat de chaque Église locale est appelé, avec ses confrères des autres Églises, à veiller à l'unité de l'orthodoxie universelle. Je remercie pour la prière commune les primats et les représentants des Églises orthodoxes qui se trouvent ici maintenant et j'aimerais leur dire que je serai toujours ouvert au dialogue avec les Églises-sœurs, prêt à joindre nos efforts aux leurs pour contribuer à renforcer et à parfaire l'unité panorthodoxe, à parvenir à une meilleure coordination des initiatives pastorales et missionnaires.

Nous accorderons une attention particulière aux jeunes qui, aujourd'hui, ont un fort besoin de direction spirituelle. À une époque de relativisme moral, quand la propagande de la violence et de la dépravation ravit les âmes de nombreux jeunes gens, nous ne pouvons pas attendre patiemment que la jeunesse se tourne d'elle-même vers le Christ. Nous devons aller à la rencontre des jeunes, aussi difficile que cela puisse nous sembler, à nous qui sommes de générations plus anciennes, nous devons les aider à trouver la foi en Dieu et un sens à leur vie, ainsi que la conscience du vrai bonheur de l'homme. Une forte personnalité, une famille solidaire avec de nombreux enfants, une société paisible, tels sont les fruits portés par une foi profonde et sincère.

Il est de notre devoir de chrétiens de prendre soin des personnes qui souffrent, des orphelins, des pauvres, des handicapés, des personnes âgées,

des prisonniers, des sans-abris, de tous ceux que nous pouvons aider à retrouver l'espérance. La voix de l'Église doit être celle des faibles et des humbles qui cherchent la justice.

Le primat de chaque Église locale est appelé, avec ses confrères des autres Églises, à veiller à l'unité de l'orthodoxie universelle

Nous avons des tâches nombreuses et difficiles à accomplir. Je pense en ce moment aux paroles du premier et du quinzième patriarche de Moscou: « Il est bon d'ériger et d'orner les églises, écrivait le saint patriarche Job, mais si, en même temps, nous nous souillons par nos passions, Dieu ne voudra ni de nous ni de nos églises ». « Elle se relèvera, la nouvelle Russie, de ses cendres et de l'abîme des péchés, disait le patriarche Alexis II, cette Russie qui a donné au monde tant de défenseurs de la foi et de la piété, la Russie qui érige les temples dans les villes, les villages et les cœurs, la Russie qui brille au monde de la justice et de l'amour, la sainte Russie ». Puisse Dieu permettre que ces paroles inspirées du patriarche Alexis II se réalisent enfin de façon prophétique.

Je remercie de tout cœur vous tous réunis ici pour une prière commune. J'espère que votre soutien spirituel et votre intercession auprès de Dieu pour toute l'Église et pour moi-même ne feront jamais défaut. J'adresse aux évêques, aux pasteurs et à tous les enfants de l'Église les paroles de l'apôtre Paul: « Au demeurant, frères, soyez joyeux; affermissez-vous; exhortez-vous. Ayez même sentiment; vivez en paix, et le Dieu de la charité et de la paix sera avec vous » (2 Co 13, 11).

La voix de l'Église doit être celle des faibles et des humbles qui cherchent la justice

vie spirituelle

Le couvent des sœurs de charité Marthe-et-Marie à Moscou

Par Nikolaï Tikhontchuk*

En février 2009 les sœurs de charité du couvent Marthe-et-Marie à Moscou célèbrent le centenaire de la fondation de leur communauté par la sainte princesse et martyre Élisabeth. Le 16 septembre 2008, après de longs combats juridiques et d'importants travaux de restauration, la principale église du couvent, dédiée à la Protection de la Mère de Dieu, a été consacrée de nouveau par le patriarche Alexis II de Moscou et de toute la Russie. Le 30 octobre 2008, le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et président de la Conférence des évêques de France, s'est rendu au couvent. Pour toutes ces raisons, nous avons pensé qu'il était opportun de présenter quelques détails de l'histoire de cette communauté unique dans le paysage de la vie religieuse en Russie.

La fondation du couvent Marthe-et-Marie

Le couvent Marthe-et-Marie à Moscou a connu une courte période de prospérité au début du XX^e siècle, son activité publique étant renommée en Russie. Sa fondatrice était réputée pour ses œuvres de bienfaisance, et le peuple l'appelait « notre grande mère ». La fondatrice et première mère supérieure du couvent des sœurs de charité Marthe-et-Marie est la grande-duchesse Élisabeth Romanov (1864-1918). Ses parents, Louis IV, duc de Hesse-Darmstadt (en Allemagne) et la princesse Alice, fille de la reine Victoria d'Angleterre, étaient protestants. En 1884, elle épouse le grand-duc Serge Romanov, frère cadet de l'empereur russe Alexandre III et frère du dernier empereur Nicolas II.

En 1891, à la veille de Pâques, elle devient orthodoxe. Dans une lettre à son père elle explique le motif de sa décision : « Vous avez dû remarquer que j'ai une vénération profonde pour la religion locale... Je n'ai pas cessé de réfléchir, de lire et de prier Dieu pour qu'il m'indique la bonne voie et je suis arrivée à la conclusion que c'est seulement dans cette religion que je peux trouver la foi en Dieu authentique et ferme que doit avoir l'homme pour être un bon chrétien. Ce serait un péché de rester

comme je suis – appartenir à une Église en apparence et pour le monde extérieur, mais en moi-même prier et croire comme mon mari... ».

Le bonheur familial est de courte durée pour Élisabeth : le 5 février 1905 le grand-duc Serge est assassiné par un terroriste révolutionnaire. Après la mort de son mari, la grande-duchesse Élisabeth décide de consacrer sa vie au service des autres et à la prière. Ainsi naît l'idée de fonder un couvent de sœurs de charité. La grande-duchesse Élisabeth achète une maison et des dépendances avec un grand jardin dans la rue Bol'shaja Ordynka à Moscou. Elle dédie le couvent aux sœurs Marthe et Marie dont parlent les évangiles synoptiques. Leurs modes de vie, actif et contemplatif, sont en effet complémentaires au service du Christ.

Le couvent se dote de deux églises – la première est dédiée aux saintes Marthe et Marie ; la seconde, bâtie en 1913 par l'architecte Schusev, dans le style russe ancien, est dédiée à la Protection de la Mère de Dieu. Le sous-sol de cette église abrite une crypte où la grande-duchesse devait être enterrée. L'église est décorée par des artistes renommés, Mikhail Nesterov et Pavel Korine.

* Ancien élève de l'université Saint-Tikhon de Moscou et ancien membre du Collège Saint-Basile à Paris.

Le père spirituel du couvent, le père Métrophane Srebriansky, établit une règle de vie commune, cependant le synode de l'Église russe n'approuve pas immédiatement le projet de la règle où les sœurs sont désignées comme « diaconesses ». La règle est modifiée à plusieurs reprises.

La fondation d'un couvent de sœurs de charité n'était pas une chose nouvelle en Russie. Au XIX^e siècle, plusieurs femmes de familles aristocratiques, entre autres des impératrices veuves, s'étaient consacrées aux œuvres de bienfaisance. On peut ainsi citer la veuve de l'empereur Paul I^{er}, Marie, qui en 1803 avait fondé des hôpitaux

gratuits à Saint-Petersbourg et à Moscou. On peut encore mentionner la communauté des sœurs de charité fondée par la duchesse Marie Bariatynskaïa, la communauté de la Protection de la Mère de Dieu fondée par la grande-duchesse Alexandra à Saint-Petersbourg, ou encore la communauté Saint-Nicolas fondée par la duchesse Schakhovskaïa à Moscou en 1866 et qui devait devenir la plus importante de Russie.

Cependant le couvent de sainte Élisabeth, tout en ayant la même vocation caritative que ces institutions, en diffère par l'organisation de sa vie commune.



Le cardinal André Vingt-Trois et Mère Molioboga, actuelle supérieure du couvent Marthe-et-Marie

La règle du couvent

La différence principale entre le couvent de sainte Élisabeth et les communautés des sœurs de charité est que sa règle ne se distingue presque en rien de la règle monastique. Même si leur activité et leur habit rappellent ceux des sœurs de la charité,

leur vie quotidienne – offices, prières, confession – est celle des moniales. Pourtant, sainte Élisabeth souligne qu'elle ne veut pas créer un monastère : « Par principe, je suis contre l'idée de moniales qui sortent dans le monde pour y servir, et certains

évêques sont d'accord avec moi sur ce point. Mais je ne veux pas non plus faire de mon couvent une simple communauté de sœurs de la charité parce que, premièrement, ces communautés offrent seulement un service médical et n'abordent même pas les autres formes de service et, deuxièmement, ces communautés n'ont pas d'organisation ecclésiale, la vie spirituelle est au second plan, alors que ce devrait être l'inverse ».

La création d'une communauté d'un type nouveau au sein de l'Église pousse sainte Élisabeth à rechercher dans l'histoire de l'Église orthodoxe des exemples d'institutions caritatives, pour s'assurer que son idée s'inscrit dans la tradition orthodoxe. Abordant cette question avec une grande prudence, elle s'adresse aux spécialistes de l'histoire de l'Église et du droit canonique. Son projet est soutenu par des membres éminents du clergé orthodoxe russe, comme le métropolite Vladimir (Bogoïavlensky) de Moscou, l'évêque Timothée (Turkestanov) de Dmitrov, ou le professeur A. Dmitrievsky.

Sainte Élisabeth est l'une des premières à soulever la question du rétablissement du service des diaconesses dans l'Église. Dans sa note explicative adressée au Synode, elle écrit : « En me référant aux premiers siècles de la vie de l'Église, j'ai essayé d'étudier autant que possible la question des diaconesses du point de vue historique et scientifique [...]. Je suis arrivée à la conclusion que c'est une chose absolument nouvelle en Russie, que notre Église a connu des œuvres de charité sous la forme d'hospices, de fondations, mais des couvents de charité dont les sœurs n'aient pas prononcé de vœux monastiques, l'Église russe n'en a pas connu. Le couvent de la charité veut justement suivre l'exemple des anciennes diaconesses, imiter leur façon de servir le prochain [...]. Le couvent de la charité veut développer le ministère des diaconesses à la manière dont il l'a été dans l'Église antique et à la façon dont il a été mis en lumière par les Apôtres, les saintes femmes myrrophores et les bonnes œuvres d'une multitude de saints ».

Pourtant, Élisabeth ne réclame pas que le service des diaconesses dans l'Église soit élevé au rang des ministres du culte, comme c'était le cas dans l'Église ancienne, où les diaconesses étaient ordonnées (non pas au sacerdoce, par la *heirotonia*,

mais au service de l'Église, par la *heirotesia*). À cette époque, les diaconesses semblaient avoir le droit de prendre part à la divine liturgie à l'égal des diacres, de porter l'*orarion*, de prendre les Saints Dons des mains de l'évêque pour les distribuer au peuple. Sainte Élisabeth écrit qu'elle « ne cherche pas à obtenir la *heirotesia* des diaconesses et s'en remet à l'Église pour décider de cette question. Le couvent se donne seulement pour but d'imiter le service de charité qu'effectuaient ces saintes femmes... ».

Le projet de règle du couvent des saintes Marthe et Marie fut approuvé en 1911. Il fut décidé de ne pas utiliser le nom de diaconesses pour les sœurs de charité, mais seulement celui de « sœurs de la croix » pour celles qui prononceraient les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Ce dernier vœu est prononcé pour une période limitée, définie au cas par cas par le père spirituel, à la fin de laquelle la sœur peut soit quitter le couvent pour se marier, soit y rester. Sainte Élisabeth considère son couvent comme un premier pas vers la vie monastique : « Pour les sœurs faibles qui ne peuvent pas aller au monastère, ce couvent sera un refuge ».

En conclusion de sa note explicative, Élisabeth a souhaité exposer l'essence de la mission des sœurs de charité dans le monde : « Les sœurs, en allant vers ceux qui souffrent, le font non pour contribuer au désir humain de dépasser la nécessité, le malheur et la souffrance. Elles ont au contraire la certitude que la souffrance est dans cette vallée de larmes un remède contre notre péché et notre orgueil. Selon la parole de saint Siméon le Nouveau Théologien, le vrai chrétien a besoin de la privation et des soucis, aussi nous allons vers les personnes souffrantes pour leur apporter la joie de leur salut annoncé par les Saints Apôtres. Nous appelons tous les hommes à se convertir et à se laver du péché, cette maladie commune à l'humanité tout entière. À cause de son amour infini pour l'homme, Dieu nous a voués à diverses épreuves dans cette vie et le Sauveur du monde a pris sur lui toutes les souffrances et les privations, s'humiliant jusqu'au chemin de croix et la couronne d'épines pour nous révéler la gloire de Dieu et la béatitude de la joie dans la beauté de l'esprit et l'obéissance à la volonté de Dieu ».



Sainte Élisabeth

Le martyr de la princesse Élisabeth

L'abdication de l'empereur Nicolas II affecta beaucoup la grande-duchesse Élisabeth. Elle fut elle-même arrêtée le mardi de Pâques en 1918, accusée d'être au service de l'espionnage allemand. Le jour de son arrestation, le patriarche Tikhon de Moscou se rendit au couvent Marthe-et-Marie pour y célébrer un office.

Deux sœurs souhaitèrent accompagner sainte Élisabeth dans son exil : Barbara Iakovleva et Ekaterina Ianycheva. Le 20 mai 1918, elles furent transportées dans la ville d'Alapaevsk en Sibérie. Plusieurs grands-ducs et princes les y rejoignirent. Les autorités bolcheviques voulurent séparer la

Activités du couvent

Les sœurs de Marthe-et-Marie apprenaient les rudiments de la médecine, visitaient les hôpitaux et les maisons de retraite. Le personnel médical, les cabinets de soins, les salles de chirurgie et de gynécologie qu'elles entretenaient étaient considérés, avant la Révolution, comme les meilleurs à Moscou. Tous les soins y étaient gratuits. Le couvent possédait un hôpital pour les femmes indigentes et pour les enfants, ainsi qu'une maison pour les tuberculeux. Le couvent avait une pharmacie où les pauvres pouvaient se procurer gratuitement les médicaments. Les sœurs prenaient soin des malades. La supérieure elle-même faisait le même travail que n'importe quelle sœur.

La grande-duchesse Élisabeth ouvrit au couvent une école pour orphelins, ainsi qu'un foyer de jeunes filles. Il y avait également une école du dimanche pour femmes adultes et une bibliothèque à l'usage des ouvrières des usines. Jusqu'en 1918, les sœurs servaient quotidiennement 300 repas aux personnes pauvres. Accompagnées des prêtres du couvent, les sœurs rendaient visite aux malades à domicile pour un soutien médical et spirituel.

Sainte Élisabeth souhaita ouvrir des établissements dans d'autres villes de l'empire. Au moment de l'ouverture du couvent à Moscou, la congrégation comptait 6 sœurs. En 1914, elles étaient déjà 97 et au moment de la suppression de la communauté en 1926, elles étaient 160.

princesse Élisabeth de ses deux compagnes, mais l'une d'elle, Barbara, refusa catégoriquement de partir à Ekaterinbourg. Le 5 (18) juillet 1918, elles furent jetées dans une mine abandonnée que les bolcheviques firent exploser.

Quelques mois plus tard, l'armée de l'amiral Koltchak occupa Ekaterinbourg et sortit de la mine la dépouille des martyrs. Le corps de la princesse Élisabeth s'était conservé. Les reliques de la sainte accompagnèrent l'armée blanche dans sa retraite et se retrouvèrent finalement à Jérusalem. Elles sont gardées aujourd'hui dans l'église Marie-Madeleine au pied du Mont des Oliviers.

orthodoxie

Orthodoxie en Europe

Tomos d'Alexis II, par la grâce de Dieu patriarche de Moscou et de toute la Russie, à l'évêque Corneille de Tallinn et de toute l'Estonie*

Nous, humble Alexis II, par la grâce de Dieu patriarche de Moscou et de toute la Russie, ensemble avec les éminents évêques, membres du Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe du patriarcat de Moscou, réunis en session synodale le 26 avril 1993 dans la ville de Moscou, sauvée par Dieu,

mus par l'aspiration à partager avec la plénitude de l'Église orthodoxe d'Estonie la paix bénie, l'amour voulu par Dieu et l'union fraternelle dans l'œuvre commune sur le champ de Dieu,

confirmant la décision de Sa Sainteté Tikhon, patriarche de toute la Russie, n° 1780 du 15 (28) juin 1920 d'accorder à l'Église orthodoxe en Estonie l'autonomie dans les affaires ecclésiastiques, patrimoniales, administratives, missionnaires, d'éducation et dans les rapports avec la société civile,

prenant en considération le souhait de l'évêque de l'Église orthodoxe d'Estonie, de son clergé et de ses fidèles,

soulignant que l'Église orthodoxe estonienne exerce son ministère sur le territoire d'un État indépendant,

- nous bénissons et décrétons par le présent *Tomos* et la force de l'Esprit Saint et source de vie :

1. Que l'Église orthodoxe estonienne sera désormais autonome dans les affaires ecclésiastiques, patrimoniales, administratives, missionnaires, d'éducation et dans les rapports avec la société civile, tout en demeurant dans la juridiction canonique du patriarcat de Moscou.

Remarque historique: Conformément à la décision (n° 267 du 3 mai 1978) de Sa Sainteté Dimitri Ier, archevêque de Constantinople et patriarche œcuménique, le « Tomos patriarcal et synodal de 1923 concernant l'Église orthodoxe d'Estonie est reconnu nul et non venu, dans la mesure où les contacts canoniques ont pu reprendre normalement entre la Sainte Église orthodoxe russe et l'Église orthodoxe en Estonie qui en avait toujours fait partie auparavant ». La raison pour laquelle le patriarche Mélèce de Constantinople avait, en juin 1923, reçu l'Église orthodoxe estonienne dans la juridiction du patriarcat de Constantinople, est exposée dans le tomos de ce même patriarche: « Dans la mesure où, à cause des difficultés rencontrées par l'Église en Russie, l'Église orthodoxe d'Estonie s'est trouvée coupée de la Sainte Église orthodoxe de Russie dont elle relevait canoniquement jusqu'à présent... »

* Ce document, disponible dans l'original sur le site officiel de l'Église orthodoxe russe (www.mospat.ru), a été traduit en français par le hiéromoine Alexandre Siniakov.

2. L'autorité suprême législative, administrative, judiciaire et de contrôle sera désormais exercée dans l'Église orthodoxe d'Estonie par son concile dont les décisions seront approuvées par le patriarche de Moscou et de toute la Russie. Le concile sera présidé par l'évêque ordinaire et composé des évêques auxiliaires, s'il y en a, des représentants du clergé et des laïcs.

3. La direction de l'Église orthodoxe d'Estonie est confiée à l'évêque portant le titre « de Tallinn et de toute l'Estonie » et au Synode présidé par lui. Le Synode sera composé des membres du clergé et des laïcs élus par le concile. L'évêque ordinaire a le droit de convoquer également des assemblées pastorales. L'évêque ordinaire sera élu par le concile de l'Église orthodoxe d'Estonie selon les saints canons et confirmé par la suite par le patriarche de Moscou et de toute la Russie.

4. Aux célébrations liturgiques de l'Église orthodoxe d'Estonie on priera pour le patriarche de Moscou et de toute la Russie et pour l'évêque ordinaire du lieu.

5. L'évêque ordinaire recevra le saint chrême de la part du patriarche de Moscou et de toute la Russie.

6. Le statut de l'Église orthodoxe d'Estonie est approuvé par le patriarche de Moscou et de toute la Russie. Pour les modifications ultérieures, il ne confirme que celles qui sont d'ordre canonique.

Nous espérons que l'Église orthodoxe d'Estonie sera dirigée dans la ferme fidélité aux saints canons et aux traditions de l'Église catholique orthodoxe, reçus des saints Pères, ainsi qu'en conformité avec les définitions des conciles locaux et épiscopaux et du Saint-Synode du patriarcat de Moscou, aux décrets du patriarche de Moscou et de toute la Russie et à son propre Statut. D'un seul cœur et d'une seule bouche nous prions le Seigneur, le Chef des pasteurs, d'envoyer à l'Église orthodoxe en Estonie sa force toute-puissante et la stabilité, qu'il rende indissolubles les liens spirituels qui l'unissent, par le patriarcat de Moscou, à l'ensemble de l'Église orthodoxe.

Puisse la Trinité vivifiante – le Père, le Fils et le Saint-Esprit – fortifier sans cesse la Sainte Église orthodoxe d'Estonie, la couronner de gloire et d'honneur et bénir son existence pour le salut de ses fidèles.

Donné dans la ville de Moscou, le 26 avril 1993.

L'Église orthodoxe en Pologne

Par le métropolite Sabba de Varsovie*

L'Église orthodoxe de la *Recz Pospolita* a une histoire multiséculaire qui commence avec la formation de l'État polonais. C'est à la suite de la sujétion au IX^e siècle des tribus des Vistuliens et des Polanes à la Grande Moravie que commence la christianisation de la Petite Pologne. Le rituel oriental des saints Cyrille et Méthode se répand dans les terres polonaises bien avant le baptême « officiel » des Vistuliens et des Polanes par le prince Mieszko I en 966. Cet événement devint l'un des « points d'entrée » de l'orthodoxie dans les terres polonaises.

Les recherches historiques et les fouilles archéologiques montrent que dès le X^e siècle des chaires

épiscopales avaient été fondées à Cracovie et à Sandomierz. L'évêque Stanislas de Cracovie fut tué sur l'ordre du prince Boleslas le Vaillant qui, sous l'influence du clergé germanique, voulait implanter le rite latin. Il aspirait à conclure une alliance avec l'Allemagne, ce qu'il fit à Gniezno.

L'orthodoxie emprunta également l'itinéraire des villes de la *Czerwona Rus*. La Russie fut baptisée en 988 et le christianisme se répandit dans ses terres à partir de cette époque. L'annexion en 1018 à la Pologne des villes de la *Czerwona Rus* par Boleslas le Vaillant marque le début de l'existence d'une Église orthodoxe dans les frontières de la Pologne. Les paroisses orthodoxes en territoire

* Le primat de l'Église orthodoxe de Pologne a prononcé cette conférence pour la remise du doctorat honoris causa de l'académie de théologie de Kiev (28 octobre 2008). La traduction française est de Nikita Krivochéine.

polonais relevaient à l'époque des diocèses de Vladimir-Volhynie et de Tourov-Pinsk.

La vie ecclésiale connaît en Pologne une période d'épanouissement avec le morcellement féodal du pays aux XII^e-XIII^e siècles. Les princes de Galice et de Volhynie y ont particulièrement contribué. Le XIV^e et le XV^e siècles sont, en revanche, les plus difficiles pour l'Église de Pologne. Ils sont en effet marqués par l'avancée de la Réforme et l'expansion marquée du rite latin. En 1596, ces processus débouchent sur la conclusion de l'Union de Brest-Litovsk. L'Église orthodoxe est, à cette époque, hors la loi dans la *Recz Pospolita*. Rappelons que Bogdan Khmelnytsky, saint Pierre Moguila et l'évêque Victor Sadkovsky ont alors beaucoup fait pour la défense de l'orthodoxie.

Les partages de la Pologne (1793-1795) ont eu des conséquences juridiques quant aux structures ecclésiales du pays. L'Église orthodoxe perdit le statut dont elle disposait en terre polonaise. Un vicariat du diocèse de Volhynie est créé en 1834 à Varsovie; il se transforme en diocèse indépendant en 1840.

Le début du XX^e siècle est marqué par l'oukase de l'empereur Nicolas II « sur l'amélioration des structures de l'État » en date du 17 octobre 1905. À la suite de cet acte, une partie des anciens uniates des gouvernements de Lublin et de Sedleck abandonnent l'orthodoxie et rejoignent l'Église catholique romaine.

La Première guerre mondiale apporte beaucoup de malheurs à l'Église orthodoxe de Pologne. Une partie considérable de ses fidèles fuient les régions



Christ Sauveur. Icône de L. Ouspensky. Collection privée

orientales du pays pour se réfugier dans le hinterland russe. De 1905 à 1918 la vie des paroisses orthodoxes de ces régions est pratiquement inexistante.

Dans la deuxième *Recz Pospolita* l'Église orthodoxe se trouve de nouveau hors la loi. Les pouvoirs publics s'identifient au catholicisme romain. Près de 400 églises et beaucoup d'autres biens sont alors confisqués à l'Église orthodoxe. Il fallut alors lutter pour la survie l'Église. En 1922, le patriarcat de Moscou confère l'autonomie à l'Église orthodoxe de Pologne. Mgr Georges (Yarochevsky), évêque de

Minsk-Turov, devient le premier métropolite de Pologne. L'Église orthodoxe comptait dans la Pologne de l'époque plus de quatre millions de fidèles. Le 8 février 1923, le métropolite Georges est tué par l'archimandrite Smaragde. L'archevêque Denis (Valendinsky) est élu métropolite. C'est grâce à ses efforts que, le 13 octobre 1924, l'Église orthodoxe de Pologne se voit conférer le statut d'autocéphalie par le patriarcat de Constantinople. Ce statut est accepté par l'ensemble des Églises orthodoxes à l'exception de celle de Moscou. Ce n'est qu'en 1948 que le patriarche de Moscou reconnaît cette autocéphalie.

Les années les plus cruelles pour l'Église orthodoxe de Pologne sont 1938-1939: près de trois cents églises et bâtiments sont détruits ou confisqués. Nous allons célébrer en 2009 le 70^e anniversaire de ces tristes événements. L'Église se trouve alors privée de tout droit juridique. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1938 que le président polonais signe un décret sur « Les relations provisoires entre l'État et l'Église orthodoxe ».

Malgré toutes ces difficultés, l'Église orthodoxe gérait deux séminaires, une faculté de théologie (université de Varsovie) et douze monastères, affectait des aumôniers aux unités militaires; le catéchisme était enseigné dans les écoles, les activités missionnaires étaient importantes, et la métropole publiait beaucoup d'ouvrages et de missels.

La seconde guerre mondiale a bouleversé la vie de notre Église. Les nouvelles frontières tracées sur le fleuve Bug ont entraîné une diminution du nombre de fidèles. Pendant les années de l'occupation allemande, les territoires du « Gouvernement Général de Pologne » comptent trois diocèses, ceux de Varsovie, de Kholm et de Cracovie. À la fin de la guerre, le Collège temporaire est installé, présidé par l'évêque Timothée (Schretter). À son retour en Pologne, en 1948, le métropolite Denis est appréhendé. Il est mis aux arrêts à domicile, ceci jusqu'en 1960. Il lui fut alors autorisé à revenir à Varsovie où il décéda la même année.

En 1951 se tint un concile des évêques qui élut le nouveau primat, l'archevêque Macaire (Oksejuk) de Lvov, né en Pologne. Quatre diocèses sont instaurés, ceux de Varsovie-Bielsk, Bialystok-Gdansk, Lodz-Poznań et de Wrocław-Szczecin. L'ancien diocèse de Przemysl-Novosondetzk est rétabli en 1983,

celui de Kholm-Lublin en 1989. Un séminaire est fondé en 1951 à Varsovie, et il existe jusqu'à présent. Ce séminaire appartient à l'Église elle-même. Les diplômés que délivre le séminaire sont reconnus par l'État. En 1957 une faculté de théologie orthodoxe est ouverte auprès de l'Académie chrétienne de théologie à Varsovie. Cette faculté a un statut identique à celui des autres grandes écoles publiques. La faculté relève du concile des évêques.

L'après-guerre fut une période particulièrement pénible dans la vie de l'Église orthodoxe en Pologne. Beaucoup de fidèles quittèrent le pays, le clergé était insuffisant, beaucoup d'églises furent détruites dans les régions de Kholm et de Podlasie, et il existait peu de paroisses dans les régions orientales et septentrionales. Il fallait y reconstruire la vie ecclésiale à partir de rien. Rappelons que l'opération « Vistule » entraîna la déportation de 250 000 personnes, tandis que 450 000 personnes furent envoyées de force en Union Soviétique, principalement en Ukraine.

L'Église orthodoxe disposait avant la seconde guerre de douze monastères, il n'en est resté qu'un après la guerre, celui de Jablonka, détruit par la Wehrmacht. Un couvent de moniales fut ouvert en 1947 à Grabarka. Un Fonds d'aide sociale destiné au clergé et aux salariés de l'Église orthodoxe fut, en même temps, mis en place. L'Église élaborait et adopta ses propres Statuts, une Fraternité de l'intelligentsia orthodoxe fut fondée ainsi qu'une Fraternité de la jeunesse orthodoxe affiliée au Syndesmos.

Aujourd'hui, l'Église orthodoxe de Pologne est membre du Conseil œcuménique des Églises, de la Conférence des Églises européennes ainsi que du Conseil œcuménique de Pologne. Nous participons à toutes les initiatives inter-orthodoxes.

Notre Église gère plusieurs établissements d'enseignement où elle forme ses cadres: quelques séminaires, une académie de théologie, des cours de chant religieux et d'iconographie. Il existe auprès de la faculté de l'université de Bialystok une chaire de théologie orthodoxe. Nos jeunes étudient également en Grèce, en Russie, en Ukraine, en Allemagne et en France. Le parlement polonais (la Diète) a, en 1991, adopté une loi qui réglemente les rapports entre l'Église et l'État.

Conformément à cette loi, l'Église orthodoxe est considérée comme une personne juridique. C'est le métropolite qui représente l'ensemble de l'Église auprès des autorités civiles. Les diocèses sont représentés par leurs évêques, les paroisses par leurs recteurs, les monastères par leurs supérieurs, les organisations ecclésiales par leurs présidents. La loi confère à l'Église orthodoxe le droit d'enseigner le catéchisme aux enfants et aux jeunes. L'action pastorale est autorisée dans les unités militaires, les hôpitaux, les hospices, les institutions pénitentiaires, les services de police, etc. Les prêtres affectés à ces institutions reçoivent un salaire versé par l'État. L'Église orthodoxe jouit du droit de fonder des fraternités ecclésiales, de gérer des œuvres de charité et de miséricorde. Elle est actuellement en charge de dix asiles et hospices. On compte cinq de ces institutions dans le diocèse de Varsovie, les autres diocèses gèrent chacun un hospice.

Les diocèses jouissent du droit, selon la loi, de faire bâtir de nouvelles églises. Trente-deux nouvelles églises ont été construites dans la métropole de Varsovie après 1990. Les frais d'entretien et de ravalement des églises classées monuments historiques sont pour 23 % assumés par les fonds publics. L'Église jouit également du droit de créer des cimetières confessionnels, de disposer de chaînes de télévision et de fréquences radio. Malheureusement, nous ne mettons pas pour l'instant ce droit en œuvre, car nos moyens ne sont pas suffisants. Une émission radio est diffusée sur les fréquences de Bialystok. À Varsovie, c'est la station catholique qui met du temps d'antenne à notre disposition. Nous avons également la possibilité de faire des émissions dans le cadre du Conseil œcuménique de Pologne. Les personnes juridiques représentant l'Église orthodoxe jouissent du droit d'acheter, de vendre et de posséder des biens immobiliers. Nos activités non commerciales ne sont pas imposables. L'Église orthodoxe est habilitée à instituer divers fonds. Les membres du clergé bénéficient d'une retraite versée par le Fonds Social. Les prêtres qui enseignent le catéchisme dans les écoles perçoivent une retraite attribuée par l'État. Une commission mixte Église-État s'occupe de la restitution à l'Église des biens naguère confisqués par les autorités publiques. Les évêques, les recteurs, les monastères jouissent du droit de posséder des biens fonciers. Une autre commission mixte se consacre à l'examen des problèmes survenant dans les rapports entre l'État et l'Église.

Quelques données statistiques de l'Église orthodoxe de Pologne :	
Orthodoxes	environ 500 000 personnes
Diocèses	8 en Pologne, 1 à l'étranger
Paroisses	260
Monastères	5
Églises	400
Chapelles	5
Prêtres	420
Moines	80
Prieurés	24
Étudiants dans les séminaires	200

Pour conclure, on peut dire que l'Église orthodoxe a su garantir son indépendance dans la Pologne moderne. Après de nombreux siècles de conflits entre l'Église orthodoxe et l'État, notre foi n'est plus considérée comme un phénomène étranger, mais comme une confession religieuse nationale. L'Église est libre de mener son action au service du peuple polonais. Nous en remercions Dieu.

Revue bimestrielle d'information et de spiritualité orthodoxes

Éditée par le diocèse de Chersonèse du Patriarcat de Moscou

Prix du numéro : 3 €

ISSN 1955-172X

Réalisation : MH Éditions - www.mh-editions.fr

Rédaction et contacts :

Diocèse de Chersonèse

26, rue Péclet

75015 Paris

E-mail : messenger@egliserusse.eu

Participation aux frais d'expédition :

France20 €

Autres pays30 €

Abonnement de soutien40 €

Vous pouvez régler votre participation par chèque en euros libellé à l'ordre du Diocèse de Chersonèse ou vous abonner en ligne sur le site Internet www.egliserusse.eu

Pour avoir des nouvelles régulières de l'Église orthodoxe russe, de la présence orthodoxe en Europe, de la coopération entre les Églises orthodoxes, du dialogue entre chrétiens, nous vous invitons à consulter le site officiel du diocèse de Chersonèse "Église orthodoxe russe en France" :

www.egliserusse.eu

Nous vous recommandons également le site

www.orthodoxie.com

riche en informations sur l'orthodoxie en France et dans le monde.

Site consacré à l'iconographie orthodoxe, avec de nombreux textes en français, en russe, en serbe et en anglais :

www.icone-orthodoxe.com

Photo à la 1^{ère} page de couverture : À la fin de la liturgie d'intronisation du patriarche Cyrille. Cathédrale Christ-Sauveur de Moscou.

Photo à la 4^e page de couverture : Icône de procession des Trois Saints Docteurs. Église des Trois-Saints-Docteurs. Paris. Photo : F. da Costa.